LA LIBERTÉ
Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

ACTUEL

CONTRE L'EXODE RURAL

Une résidence pour aînés pourrait voir le jour à Lorette, grâce à une initiative des Chevaliers de Colomb qui ont obtenu le concours de la Municipalité de Taché. Les promoteurs du projet sont optimistes.

A7

ACTUEL

LES ENFANTS DE 1916

Voilà 100 ans, le gouvernement libéral de T. C. Norris abolissait l'enseignement du français. Les frères Bérard de Saint-Pierre Sud ont vécu la période de l'illégalité. Les mennonites aussi ont été très affectés par la loi Thornton.

A8, A9 et A10

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 102 N° 47 • 16 AU 22 MARS 2016
SAINT-BONIFACE

TOUT FAIRE POUR RASSEMBLER



photo : Mathieu Massé

Les membres de l'Association de hockey mineur de Saint-Laurent espèrent gagner le prix de 100 000 $ pour rénover leur aréna qui en a bien besoin. En arrière : Crystal McKay (membre), Bianca Carrière (membre), Lori Combot (membre), Angelica Kerbrat (trésorière), Greg Morden (vice-président). Absente de la photo : Wendy Scharf, présidente de l'association. En avant : Kylie Combot, Abby Oughton, Kerri Combot et MaCulla McKay.

À SAINT-LAURENT

Il y avait un double esprit de ralliement à l'œuvre dans le village au bord du lac Manitoba.

Les organisateurs du Festival Manipogo ont tout fait pour satisfaire les festivaliers malgré le manque de glace qui a empêché de tenir l'activité classique et principale.

Les membres de l'Association de hockey mineur étaient en pleine phase de mobilisation pour tâcher de remporter un autre prix dans le cadre du concours Kraft Hockeyville 2016.

| Page B7.

Citation DE LA SEMAINE

« On s'disait, "Ils nous auront pas! Ils veulent du théâtre, on va leur en donner!" »

Réal Bérard se souvient de la visite des célèbres inspecteurs d'école, à l'époque où l'enseignement du français était illégal. Ses frères Henri et Raymond, eux aussi, ont pu mettre en valeur leurs talents de comédiens. | **Pages A8 et A9.**

Gagnant du grand prix d'Excellence générale
DE L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

RECONNU EN 2015 AU
CONCOURS DES JOURNAUX RÉGIONAUX CANADIENS

À SAINT-BONIFACE

À l'initiative de l'Accueil francophone, une centaine de personnes ont participé le 12 mars à la journée Jour J/Toi, Moi et Nous.

L'objectif central de l'évènement était de réunir des personnes âgées de 15 à 30 ans, Manitobains de souche et nouveaux arrivants. Des ateliers à vocation pratique étaient les moyens principaux utilisés pour créer de nouveaux espaces francophones. Comme par exemple des ateliers de danse, dont celui animé par Natasha Rey, à droite sur la photo.

| Voir l'éditorial en page A4.



photo : Marouane Refak

De gauche à droite : Serigne Diouf, Souleymane Barry et Natasha Rey.

Le SOMMAIRE

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca
Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe :
Lysiane ROMAIN
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Mathieu MASSÉ
presse1@la-liberte.mb.ca
Ruby Irene PRATKA
presse3@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction
Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD/Marta GUERRERO
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)
Réseaux sociaux :
Natasha Rey

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca
Samuel LEBLANC
presse4@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

APF Association de la presse francophone
Fondation Donatien Frémont
RÉSEAU SÉLECT
CMCA AUDITED

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »

Canada

ACTUALITÉS

LES VOIX DE NOS ANALYSTES

| Réagissez à nos analystes en nous écrivant sur :
la-liberte@la-liberte.mb.ca ou www.facebook.com/LaLiberteManitoba



Antoine Cantin-Brault

Une autre perspective pour le féminisme

Il y a une semaine, on soulignait la Journée internationale de la femme. Cette Journée concordait, au Québec, avec les derniers soubresauts occasionnés par la ministre de la Condition féminine Lise Thériault qui a affirmé, de manière peu convaincante, ne pas être féministe.

Pour mettre à mal la ministre Thériault, on a cité la définition du Petit Robert : « Féminisme : Attitude de ceux qui souhaitent que les droits des femmes soient les mêmes que ceux des hommes. » Toutefois, cette définition est problématique.

La plupart des droits auxquels les femmes veulent avoir accès sont des droits que les hommes ont institués traditionnellement pour eux-mêmes, et sont très loin d'être ce que l'on peut imaginer de meilleurs. Ces droits reposent, entre autres, sur le travail et l'exploitation d'êtres humains et de ressources naturelles.

Le combat féministe ne pourrait-il pas plutôt être l'occasion d'une refonte complète des règles sociales et politiques instituées par les hommes à partir desquelles se pensent les droits? Le féminisme, riche de nouvelles perspectives, pourrait changer les règles du jeu plutôt que de simplement vouloir faire entrer les femmes dans un jeu déjà établi dont les gagnants sortent toujours d'un même moule à caractère « masculin ».

Quelqu'un pourrait objecter : *Mais il faut bien commencer quelque part. Exiger d'abord l'égalité de droits entre les hommes et les femmes est un bon début*. Mais pour paraphraser Aristote, le commencement est plus que la moitié du tout. Alors si l'on se fixe comme but cette égalité des droits, on risque fort d'en rester là.



Michel Lagacé

Réalité et fantaisie financière

Mardi dernier, le gouvernement provincial a déposé une mise à jour économique. Ses dernières projections pour l'année 2015-2016 démontrent jusqu'à quel point le budget déposé le 30 avril dernier était erroné. Le gouvernement y avait prévu, pour l'exercice 2015-2016, un déficit de 421 millions $ sur ses opérations fondamentales, soit les ministères provinciaux. Il prévoit maintenant un déficit de 646 millions $, une augmentation de 53,4 %. Et les projections sommaires, qui comprennent aussi les sociétés d'État, accusent un déficit qui a augmenté de 83,2 % entre les prévisions d'avril dernier et celles de la semaine passée, atteignant 773 millions $.

Le gouvernement explique ces augmentations substantielles en invoquant la baisse des revenus et l'augmentation des dépenses au cours de l'année. Mais les recettes n'ont baissé que de 76 millions $ pour les opérations fondamentales depuis le budget. C'est l'augmentation des dépenses qui explique la plus grande partie du déficit accru de cette année.

Loin de dévoiler une stratégie pour redresser sa situation financière, et comme pour distraire le public, le gouvernement a annoncé son intention d'imposer, en janvier prochain, les revenus de plus de 170 000 $ par année au taux de 20,9 % au lieu de 17,4 %.

Évidemment, cette proposition ne veut rien dire. Le gouvernement n'a présenté aucun projet de loi qui mettrait cette mesure en vigueur. Il s'agit donc d'une fiction qui ressemble à une promesse électorale plutôt qu'à un projet de loi sérieux. En confondant fiction et réalité, le gouvernement a réussi à mettre l'accent sur le désespoir dans lequel il s'est engouffré.



Michelle Smith

L'appel au secours des Autochtones

140 tentatives de suicide sur une période de deux semaines. Six suicides en trois mois. C'est la catastrophe à Cross Lake! La Première Nation crie Pimicikamak, située à 500 km au nord de Winnipeg, compte 8 300 personnes. La communauté est traumatisée et inquiète. La semaine dernière un état d'urgence a été déclaré face à l'épidémie de suicides. Un appel au secours a été lancé aux gouvernements demandant des travailleurs en santé mentale, des psychologues, des docteurs. Le taux de chômage atteint 80 % et les promesses du gouvernement en matière de création d'emplois et de développement économique n'ont pas réussi à améliorer la situation.

Selon Santé Canada, le suicide et l'automutilation sont les principales causes de décès chez les Autochtones des moins de 44 ans. Chez la jeunesse autochtone le taux de suicide est 5 à 6 fois plus élevé que la moyenne canadienne. Chez les Inuit, le taux s'élève à 11 fois la moyenne. Un record presque mondial.

Pas surprenant lorsque l'on constate que les peuples autochtones et inuit sont aux prises avec la pauvreté, la toxicomanie, la violence et le stress post-traumatique dus en grande partie aux effets colonisateurs des écoles résidentielles et de la *Loi sur les Indiens* établie en 1876.

Justin Trudeau et les Premiers ministres provinciaux feraient bien de décréter un état d'urgence en ce qui a trait à la santé des peuples autochtones et d'y affecter les ressources nécessaires pour que ces peuples jadis fiers et autosuffisants puissent retrouver une raison de vivre.



Roger Turenne

Une élection décidée d'avance?

La campagne électorale provinciale est officiellement lancée. Si l'on s'en tient aux sondages et aux observateurs, les résultats sont déjà connus, le décompte des voix le 19 avril n'étant plus qu'une formalité. Il y aura un gouvernement progressiste-conservateur majoritaire. Tous les indices d'une fin de régime sont en place, y compris un député NPD (Dave Gaudreau) qui dit à son chef « les gens vous détestent! ».

Mais attention, un petit bémol. Les campagnes électorales ont des conséquences. Les électeurs font souvent des choix de dernière minute qui mettent à mal tous les pronostics.

Pensons à la vague orange au Québec en 2011, qui ne s'est manifestée que dans les derniers jours de la campagne. Et à l'élection provinciale en Alberta en mai dernier où, au départ, aucun sondage ou commentateur ne laissait entrevoir une majorité NPD. En début de campagne fédérale l'an dernier, rien, ni personne ne laissait entrevoir la possibilité d'un gouvernement majoritaire libéral. Ce parti semblait fermement ancré en troisième position.

En Colombie-Britannique, au début de la campagne pour l'élection provinciale de 2013, le gouvernement de Christy Clark se trouvait 20 points derrière l'Opposition dans les sondages et tous étaient d'accord qu'il s'agissait d'une fin de régime. Un mois plus tard, Christy Clark était réélue avec une majorité accrue.

De tels exemples offrent une lueur d'espoir aux troupes démoralisées de M. Selinger. Malheureusement pour eux, il existe autant d'exemples démontrant que lorsqu'un électorat a décidé que « c'est le temps que ça change », rien ne peut plus lui faire changer d'idée.

Éditorial



par Bernard Bocquel
bbocquel@mymts.net

Échanger cœur à cœur pour plus d'espace francophone

L'initiative, baptisée *Jour J/Toi, Moi et Nous*, est venue de l'Accueil francophone. Une première remarquable tenue le samedi 12 mars, un autre de ces jours dont la Nature a le secret en accordant aux Winnipégois une température record.

Le but de la journée, décidée voilà trois mois, était de faire se rencontrer, par le biais d'ateliers axés sur le côté pratique de la vie, au moins une centaine de personnes âgées de 15 à 30 ans. L'ambition était d'accueillir au gymnase ouest de l'Université de Saint-Boniface autant de gens enracinés au Manitoba que de Manitobains venus de l'Afrique francophone et d'ailleurs. Les organisateurs n'ont pas complètement réussi leur pari : la chaleur dans le gymnase est surtout venue de la couleur noire, la blanche étant moins présente.

Wilgis Agossa, l'âme motrice du projet, n'était cependant nullement découragé par le déséquilibre des couleurs. Intimement convaincu de la puissance de cette première étape dans le processus de rapprochement entre les immigrants plutôt récents et les descendants d'immigrants de plus longue date, il a clôturé l'évènement en soulignant avec confiance qu'il s'agissait-là d'une « première expérience, du début de l'aventure ».

Le Béninois d'origine avait franchi un pas décisif le jour où il prit conscience de la valeur que pouvait apporter la connaissance de l'histoire de la francophonie manitobaine. Cet Africain d'ici milite pour le rapprochement par l'action : « Si je veux parler d'harmonie, je ne peux pas juste rester dans mon bureau. »

Le *Jour J/Toi, Moi et Nous* de l'Accueil francophone s'inscrit dans l'impératif besoin « d'agrandir l'espace francophone », une volonté formulée par la Société franco-manitobaine en 2001. Il devenait alors évident que la multiplication des mariages entre amoureux francophones et anglophones mettait en péril l'idée même d'une francophonie manitobaine. De leur côté les Québécois continuaient à renforcer leur position démographique en recevant des immigrants francophones de diverses origines.

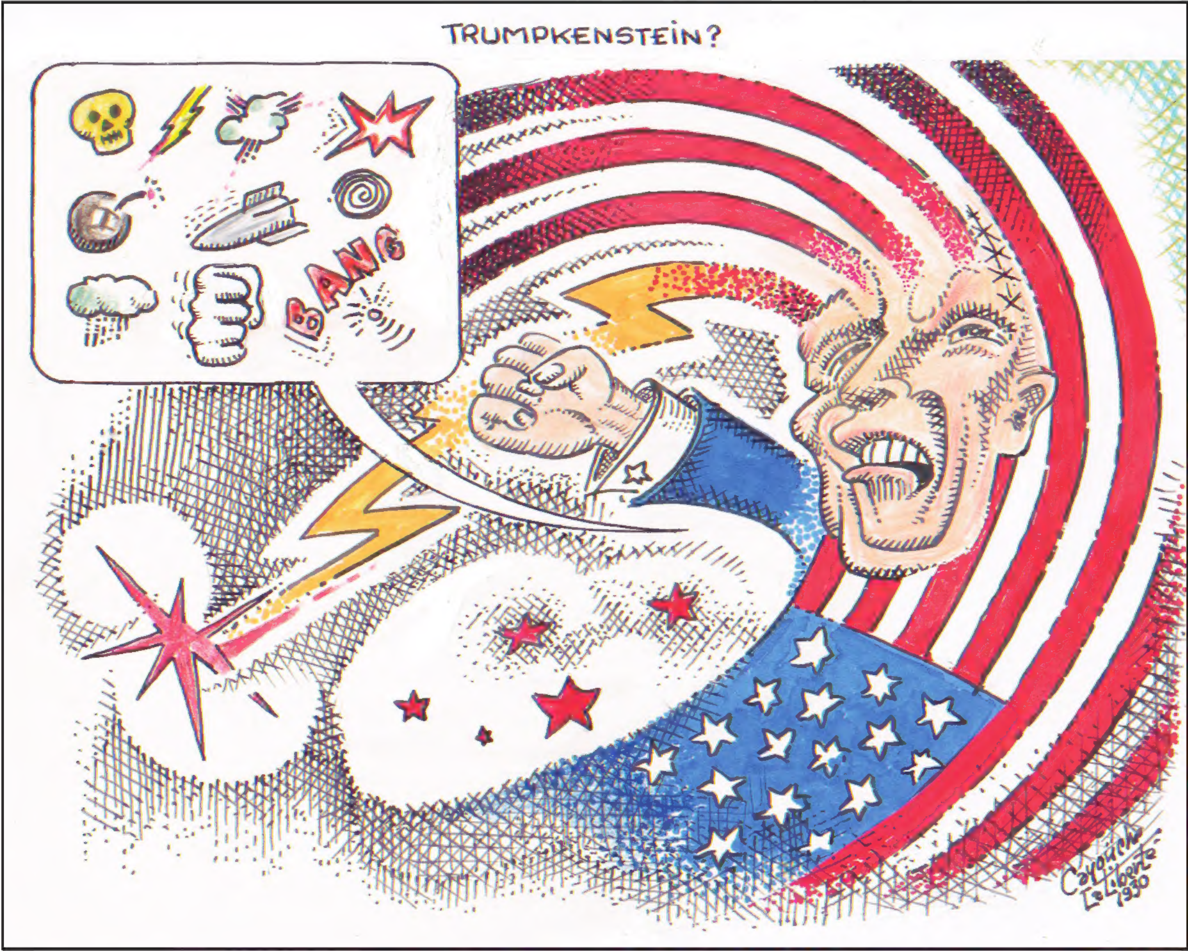
Bien que le Québec ait la haute main sur son immigration, le Fédéral établit en 2003 qu'au moins 4,4 % d'immigrants qui arrivent au Canada et qui s'installent à l'extérieur du Québec soient francophones pour que les francophones des autres provinces maintiennent leur poids démographique relatif. 2003 est aussi l'année où, suite à des pressions effectuées par la toute récente Amicale de la francophonie multiculturelle du Manitoba, la SFM se décide à mettre sur pied l'Accueil francophone.

La douzaine d'années d'existence de l'Accueil francophone suffirait à remplir un gros livre dont le fil conducteur reviendrait à documenter le travail d'un personnel aidant des humains venus pour rester, mais fragilisés par leur grand saut dans l'inconnu et obligés d'absorber les inévitables difficultés d'adaptation aux réalités de leur nouveau pays. Projeter d'agrandir l'espace francophone se conçoit assez bien sur papier. Trouver, puis prendre les moyens pour faire évoluer les mentalités de la société d'accueil dans le sens de l'ouverture est une autre affaire.

Il n'est vraiment possible de rencontrer l'autre, l'étranger qui vient refaire sa vie qu'à la condition expresse d'échanger avec lui de cœur à cœur. Il faut vouloir découvrir la part humaine de l'autre, s'efforcer de dépasser toute étiquette. Il faut refuser de céder aux réflexes de rejet ou d'indifférence qui nous tiennent trop souvent prisonniers de nous-mêmes. Il va de soi que la réciproque est aussi vraie. Il est essentiel que l'immigrant trouve la force de s'ouvrir, même quand il doute de la chaleur de l'accueil.

Au vrai, afin de développer la présence d'un bilinguisme français-anglais/anglais-français sûr de sa légitimité manitobaine, une double nécessité d'ouverture s'impose. Cette vérité, les organisateurs du *Jour J/Toi, Moi et Nous* l'ont parfaitement comprise. Maintenant, davantage de voix vont devoir s'élever du côté de la jeunesse de vieille souche. Ces leaders en devenir pourront -entre autres- s'inspirer d'une formidable initiative conjointe de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba et de l'Accueil francophone : un cercle de partage entre des grands-mères métisses et des grands-mères africaines.

D'évidence, l'agrandissement de l'espace francophone passe par la multiplication d'espaces francophones, de nouveaux réseaux d'humanité formés autour d'un désir de connaître l'autre. Sûrement, quelques nouvelles amitiés se sont nouées lors du *Jour J/Toi, Moi et Nous*. Tel est le secret pour consolider l'avenir d'un projet bilingue au Manitoba : chaque lien personnel qui se tisse en français, chaque amitié qui se développe entre *Toi* et *Moi* consacre un autre *Nous*, un nouvel espace francophone. Un espace d'ouverture, seul garant de l'avenir d'une vie française au Manitoba.



À VOUS *la parole*

Vous pouvez réagir aux lettres sur www.la-liberte.mb.ca ou en écrivant à la rédaction la-liberte@la-liberte.mb.ca.

Des temps difficiles pour les maniaques

Madame la rédactrice,

Il y a quelques années, Marc Prescott écrivait une longue lettre intitulée « chutanné ».

Étant un maniaque des nouvelles, je consulte le site *Bourque Newswatch*, où on retrouve beaucoup de journaux francophones, ainsi que le site *National Newswatch*.

Franchement, j'en ai pas mal plein le casque. Le lundi 7 mars, 14 articles sur Justin Trudeau, le lendemain encore 13. Et le 10 mars il y en avait une bonne vingtaine qui détaillaient la vie mondaine du couple Trudeau! Justin est à Washington, Justin est allé faire de la glissade, Justin a éternué, Justin pose pour des « selfies », Sophie (son épouse) s'est achetée une nouvelle robe et ça continue.

Les journalistes sont-ils devenus paresseux? Où est l'originalité? Où est la recherche? Où sont les opinions?

Ce sont des temps difficiles pour les maniaques de nouvelles stimulantes.

Armand Bédard
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 11 mars 2016

Lettre ouverte à la Société franco-manitobaine

Madame Jacqueline Blay
Présidente du conseil d'administration de la Société franco-manitobaine,

Madame la présidente,

Dans un éditorial intitulé « Louis Riel : objectif 20 février 2017 » paru dans *La Liberté* du 10 au 16 février 2016, Bernard Bocquel, l'éditorialiste, plaide en faveur d'une pleine reconnaissance de Louis Riel comme « un des Pères de la Confédération [canadienne]. »

À l'occasion de la Journée Louis Riel *Day* le 15 février dernier, le Premier ministre du Canada, Justin Trudeau, reconnaissait Louis Riel comme « un champion des droits des minorités, le fondateur du Manitoba et un contributeur de première importance à la Confédération canadienne ». Une telle reconnaissance gagne à se doubler d'une autre, qui touche à sa personne et à ses motivations.

Depuis le 1er mars 2016, une photo de Louis Riel figure parmi celles des Premiers ministres du Manitoba au Palais législatif. Son portrait, placé dans la galerie des Premiers ministres, identifie Louis Riel comme le président d'Assiniboia, « premier chef de la province du Manitoba ».

Prenant acte de ces reconnaissances, les soussignés demandent à la Société franco-manitobaine d'entamer les démarches qui lui paraîtront les plus appropriées pour que le Premier ministre du Canada, dans une déclaration officielle qu'il ferait à Saint-Boniface lors de la Journée Louis Riel *Day* le 20 février 2017, comme le propose l'éditorial de *La Liberté*, réhabilite, pleinement et complètement, Louis Riel.

Une telle déclaration, faite symboliquement en l'année qui marquera le 150e anniversaire de la Confédération canadienne et le 130e anniversaire de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba, viserait, comme le préconise l'éditorial, à « laver une fois pour toutes la mémoire entachée de Louis Riel et l'honneur sali de toutes les personnes rabaissées par association depuis des générations ».

En vous remerciant d'avance de bien vouloir enclencher ces démarches dès que possible, nous vous prions de croire, madame la présidente, en nos sentiments les meilleurs.

Paulette Duguay,
présidente de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba
Justin Johnson,
étudiant à la maîtrise dans le programme de gouvernance autochtone à l'Université de Winnipeg
Michel Lagacé,
président de la Société historique de Saint-Boniface
François Lentz,
citoyen francophone du Manitoba
Le 2 mars 2016

c. c. : Daniel Boucher,
Société franco-manitobaine

NDLR. Le conseil d'administration de la SFM a donné suite à cette requête en mettant sur pied un comité ad hoc.

CITATIONS ET INCITATIONS À LA COMPASSION



France Adams

« La compassion, c'est d'avoir la capacité de comprendre le vécu d'un autre individu, sans pitié, mais en amitié »

- Estelle Lamoureux

« Ouvrir une école, c'est fermer une prison. »

- Victor Hugo

Retrouvez France Adams sur les ondes de CKSB (88,1 FM), lundi matin 21 mars vers 8 h 35 en conversation avec Martine Bordeleau.

À VOUS *la parole*

De l'écriture du mot métis

Madame la rédactrice,

Trois petits avis autour du Festival du Voyageur.

En premier, toutes mes félicitations aux Perron-Beaudry, Christian, Nicole et leur famille. Excellent choix de Voyageurs pour 2017-2018. C'est une responsabilité que tous nos ambassadeurs passés ont remplie avec dévouement et joie de vivre, et sans doute un certain essoufflement généreux, et que nos nouveaux Voyageurs accompliront, j'en suis certain, avec la bonne humeur que je leur connais et qui sera transmise à leurs successeurs.

Ce qui me porte maintenant à me demander : À quand nos premiers Voyageurs noirs?

En deuxième, on a fort fait de rappeler, avec raison, ce que Georges Forest a fait pour lancer le Festival du Voyageur. On aurait tort toutefois de négliger ce qu'ont fait les bon pères jésuites pour notre communauté. La Fête d'hiver du Collège de Saint-Boniface qui s'est déroulée pendant plusieurs années est le vénérable ancêtre du Festival du Voyageur. Cette fête n'avait pas le caractère historique que s'est donné le Festival du Voyageur, mais le public venait fêter en bon nombre.

En troisième, je note souvent dans les pages du journal, et ailleurs, qu'on semble tenir à écrire *michif*, alors que la graphie maintenant acceptée est *mitchif*. En français, le *ch* se prononce soit *k* (chiropracteur, chlore...) ou *sh* (chemin, chéri, chèque...) Ainsi, si on écrit *michif*, il faudrait plutôt prononcer *mishif*. C'est pourquoi le *t* est de rigueur, pour rendre la prononciation que les Métis donnent du mot « métis » en parlant mitchif (métis = mitchif). Les linguistes peuvent expliquer le glissement, il n'y a pas lieu de le faire ici. La graphie *michif* en français serait plutôt un emprunt à l'anglais *michif*. En anglais, le *ch* se prononce aussi *k* (comme en français) ou *tch*. *K* dans « cholera, chiropractor »; *tch* dans « choice, chew, chomp »; etc.

Ainsi le Michif Dictionary se dirait : The *Mitchif* Dictionary. Bien sûr, au cours des ans, il y eut différentes graphies du mot, on a vu jusqu'à récemment *métchif*. Aujourd'hui, c'est *mitchif* qui est reconnu. Notons que les adeptes de la Manitoba Metis Federation (on a laissé tomber l'accent aigu) prononceraient, en anglais, *Méti*, très clairement, comme un bon Français. Il n'y aurait pas de *tsi* (métsi), comme on l'entend souvent chez les Franco-Manitobains (dont moi). Terminons en rappelant que The Michif Dictionary n'est pas un dictionnaire de la langue mitchife anglaise; il n'y en a pas. La langue mitchife est une langue mixte, de français et de cri principalement. Ce *dictionary* est simplement un dictionnaire de cette langue française/crie expliquée en anglais. Outre cette langue mixte, il existe ce qu'il est convenu d'appeler de nos jours le « français des Mitchifs ». C'est le parler des Métis de Saint-Laurent, plus particulièrement. Une autre fierté et un héritage que célèbre le Festival du Voyageur.

Hé ho!

J.R. Léveillé
Le 7 mars 2016

Roxane Dupuis candidate NPD

Roxane Dupuis, la directrice du Conseil jeunesse provincial, sera candidate néo-démocrate dans Chemin-Dawson aux élections provinciales du 19 avril.

La Franco-Manitobaine veut succéder à Ron Lemieux, le ministre du Tourisme, de la Culture, du Patrimoine, du Sport et de la Protection. Le politicien a été élu en 1999 dans La Vérendrye, comté divisé en 2008 avec la création de Chemin-Dawson.

Résidente de La Broquerie, communauté située aux abords du comté, Roxane Dupuis a hâte d'entamer la campagne : « J'ai hâte de rencontrer les gens, me faire connaître, écouter ce qu'ils ont à dire, et connaître leur vision. Mon défi est de me faire connaître. »

Roxane Dupuis pourra-t-elle garder orange le comté de Ron Lemieux, étant donné les difficultés du NPD? Un sondage récent de Mainstreet/Postmedia place à Winnipeg les intentions de vote pour le PC à 25 %, et à 23 % le NPD.

« Je suis réaliste. Il faudra écouter les gens et leur rappeler les bonnes choses que le NPD a réalisées. »

D. B.

LE DESTIN DU PROJET DE LOI 6

Un miracle? Ou la mort au feuilleton?

La dernière session de la 40e législature étant censée se terminer le 15 mars, le projet de loi 6 pour, appuyer l'essor de la francophonie, était tout probablement mort au feuilleton lorsque *La Liberté* bouclait lundi 14 mars l'édition du 16 au 22 mars.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca



Archives La Liberté

Selon l'analyste Roger Turenne, Brian Pallister, le chef du Parti progressiste-conservateur, « n'allait pas faire un cadeau à Greg Selinger pour l'aider à obtenir des votes dans sa circonscription de Saint-Boniface à la veille des élections. »

Au moment d'aller sous presse, le projet de loi 6 n'avait connu aucun progrès à l'Assemblée législative. Le projet de loi était censé être débattu en chambre le 10 mars, mais la discussion a été dominée par la mise à jour budgétaire du gouvernement Selinger, déposée le 8 mars. Ainsi, le projet de loi 6 n'avait alors toujours pas dépassé le stade de la première lecture.

Contacté le 14 mars, l'analyste politique Roger Turenne estimait qu'il y avait « une chance sur mille que le projet de loi 6 soit adopté ».

« Le projet de loi 6 n'urgeait pas à l'Assemblée législative. Et puisqu'il n'y a pas de crise à régler qui pousserait l'opposition progressiste-conservatrice à appuyer le gouvernement Selinger, le projet ne sera pas adopté. Le chef du Parti progressiste-conservateur, Brian Pallister, n'allait pas faire un cadeau à Greg Selinger pour l'aider à obtenir des votes dans sa circonscription de Saint-Boniface à la veille des élections. Donc pour que le projet devienne loi, il faudrait un miracle. »

En effet, en date du 14 mars, des 35 projets de loi au feuilleton à l'Assemblée législative, 22 n'étaient rendus qu'en 1re lecture. Huit avait franchi l'étape de la 2e lecture et étaient discutés en comité. Seulement six avaient été adoptés.

Pour sa part, Daniel Boucher, le président-directeur général de la Société franco-manitobaine, refusait encore de baisser les bras. « Il faut demeurer optimiste. Les dossiers avancent souvent très rapidement à la fin d'une session. Le projet de loi 6 a déjà été mentionné à la Chambre, le 10 mars. Il se peut donc qu'il y ait des pourparlers en coulisses qui feront avancer le dossier. Les libéraux sont en faveur du projet. Et les conservateurs ne sont pas contre l'idée. »

En outre, *La Liberté* a appris de sources sûres que le gouvernement Selinger pourrait prolonger la session actuelle de quelques jours, étant donné que la date butoir pour déclencher officiellement les élections est le 22 mars.

Quoiqu'il advienne du projet de loi 6, Roger Turenne estime que l'idée d'une loi appuyant la francophonie n'est pas morte.

« Il ne faudrait pas interpréter le refus des progressistes-conservateurs d'appuyer le gouvernement Selinger comme un rejet du projet de loi 6. Les progressistes-conservateurs ont indiqué qu'ils l'estimaient important. Ils ont tout simplement accusé Greg Selinger de manœuvres politiques et d'avoir attendu à la dernière seconde pour le déposer à la Chambre.

« Alors il ne faut pas exclure qu'un gouvernement progressiste-conservateur introduise une loi semblable à l'avenir. Les résultats des prochaines élections seront déterminants. Si les progressistes-conservateurs obtenaient un gouvernement minoritaire et que les libéraux obtenaient plusieurs sièges à l'Assemblée législative, l'adoption d'un projet de loi visant à appuyer la francophonie ne serait pas exclue. »

UNE NOUVELLE RÉSIDENCE POUR AÎNÉS À LORETTE?

Une volonté d'éviter l'exode rural

Une résidence pour aînés de Lorette, Landmark, Ross et Sainte-Geneviève pourrait voir le jour à Lorette d'ici quelques années. Grâce à une initiative des Chevaliers de Colomb qui ont obtenu le concours de la Municipalité de Taché.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Pour Léo Desmarais, membre du Conseil Jubinville des Chevaliers de Colomb de la paroisse Notre-Dame-de-Lorette, une résidence pour personnes âgées répondra à un besoin criant :

« Nos personnes âgées quittent la région pour s'établir à Saint-Boniface et à Winnipeg, dans des condos, des manoirs et des édifices à baux viagers. C'est un exode à regretter, parce que nos aînés contribuent à la vitalité de notre communauté.

« Et puis, en initiant ce projet, on voulait aussi appuyer les aînés qui n'ont pas les moyens de s'établir dans ce genre de logement. Il fallait penser à eux aussi, en leur fournissant une occasion d'obtenir du logement abordable. »

En 2013, le Conseil Jubinville a donc établi un sous-comité pour étudier la question. « On a invité des membres de la communauté de Lorette et de la région à siéger à ce comité. Et puis on est allé voir Logement et Développement Communautaire Manitoba, pour comprendre comment fonctionnent les programmes de logement provinciaux. »

Le sous-comité a également visité Steinbach, Oak Bank et Dugald, autant de communautés en région où des immeubles offrant du logement abordable ont été construits.



photo : Daniel Bahuaud

Le Club des Blés d'Or souhaite emménager dans la résidence pour personnes âgées proposée par la Coopérative Taché. L'édifice actuel, en l'occurrence l'ancienne Caisse populaire de Lorette, serait donc vendu. Sur la photo (de gauche à droite), on retrouve Roger Prevost, le secrétaire de la Coopérative Taché, Michelle Trémorin, la directrice du Club des Blés d'Or; Léo Desmarais, le coordonnateur de la Coopérative Taché, Evéline Foisy, la secrétaire du Club des Blés d'Or, ainsi que de la Coopérative Taché.

« On a été très impressionné par les Dugald Estates. On compte surtout utiliser comme modèle pour notre projet cet immeuble, organisé en coopérative de logement. »

Léo Desmarais détaille la démarche :

« En fait, on s'est incorporé en coopérative de logement, la Coopérative pour personnes âgées à but non lucratif Taché incorporée. Ensuite, on est allé voir la Municipalité rurale de Taché. Convaincue de notre sérieux, elle nous a donné 2,3 acres de terrain longeant la rivière Seine, à Lorette. À condition qu'on y construise un édifice à logement abordable pour aînés. »

À l'heure actuelle, le projet est évalué à 14,5 millions $. « On compte vendre des actions. Parce qu'avec un modèle coopératif, les résidents doivent contribuer au projet. On est aussi à la recherche de bailleurs de fonds, ce qui nous permettra d'aider les personnes moins nanties. C'est ce que les Dugald Estates ont fait. Leur établissement de 47 suites contient 17 suites abordables pour ceux qui n'ont pas les moyens d'investir dans le projet. »

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) appuie le projet, en tant qu'expert-conseil. Denis Clément, l'agent au rural chargé du développement rural, explique : « Un sondage a été envoyé par la poste aux personnes âgées de Lorette et des communautés environnantes, pour mieux cerner leurs besoins et leur intérêt au projet. Le CDEM va colliger les résultats du sondage, pour ensuite faire des recommandations à la Coopérative » (1)

Léo Desmarais renchérit : « Ces appuis sont très encourageants. Parce que nous voulons établir une résidence d'envergure qui répondra aux besoins d'un grand nombre de personnes âgées. La première phase fournira du logement abordable pour aînés autonomes. Plus tard, on veut ajouter du logement pour personnes semi-autonomes et du logement avec soins personnels. Ce serait donc un guichet unique, établi sur le même terrain. Et en bout de ligne, on pourrait même imaginer une clinique. »

Le Club des Blés d'Or, le club pour personnes âgées de Lorette, est également encouragé par l'initiative. Au point de vouloir s'installer dans le nouvel édifice dès qu'il sera construit.

Evéline Foisy, la secrétaire du Club des Blés d'Or, également secrétaire de la Coopérative Taché, explique :

« La résidence pour personnes âgées aura une salle communautaire. On aimerait y organiser nos nombreuses activités bilingues pour les aînés de Lorette et de la région. Notre club est pas mal actif. Il est en bonne santé. Mais notre édifice, qui est l'ancienne Caisse populaire de Lorette, est petit et vétuste.

« Il reste plusieurs détails à régler, mais idéalement, ce qu'on voudrait faire, c'est vendre l'ancien édifice, intégrer la nouvelle résidence, et conclure une entente formelle avec la Coopérative Taché. La situation est très prometteuse. »

(1) Pour obtenir le sondage, ou tout autre renseignement sur le projet, veuillez contacter Léo Desmarais au 204 961-1442 ou à l'adresse de courriel leoandsuzie@gmail.com

LES ENFANTS DE 1916

QUAND LE FRANÇAIS ÉTAIT SACRÉ

« On faisait semblant que l'école fonctionnait en anglais »

Henri, Raymond et Réal Bérard ont fréquenté l'école Saint-Pierre Sud des années 1940, à l'époque où l'enseignement du français était illégal. Jusqu'à aujourd'hui, les trois frères gardent de vifs souvenirs des années formatrices de leur enfance, alors qu'un État colonisateur tentait de supprimer leur langue et leur identité.

Daniel BAHUAUD

redaction@la-liberte.mb.ca

Le 10 mars 1916, le gouvernement de T. C. Norris obtient la sanction royale de sa nouvelle loi scolaire. Une mesure qui frappe les francophones au cœur. La Loi Thornton supprime les écoles bilingues et l'enseignement du français devient illégal.

Plus de 20 ans plus tard, à la rentrée de 1938, Henri Bérard se rend à pied à l'école Saint-Pierre Sud. Il a sept ans : « Mon école, c'était une petite école de campagne, pas mal typique de c'temps-là. On habitait à quelques milles au sud de Saint-Pierre-Jolys. Chez nous, la majorité des familles étaient métisses. Il y avait très peu de jeunes canadiens-français à l'école. Il y avait nous, et les Courcelles.

« L'école était le seul endroit où on aurait entendu de l'anglais à l'époque. Chez nous, on n'avait même pas de radio. Plus tard, il y a eu la CBC. Mais dans notre coin du pays, on n'entendait que du français. Les Stadnik, une famille ukrainienne qui s'est établie dans la région, ont envoyé leurs enfants à l'école. Ils se sont assimilés au français! C'est ce qui est aussi arrivé aux Bugera de Saint-Pierre-Jolys. »

Pourtant, l'enseignement était censé se faire en anglais. Raymond Bérard, qui a fréquenté l'école Saint-Pierre Sud de 1939 à 1954, raconte : « À part du cours d'anglais et peut-être les mathématiques, parce que les manuels étaient écrits en anglais, tout se passait en français. Bien sûr, le matin, il fallait monter le Union Jack, le drapeau britannique, et chanter le *Ô! Canada* en anglais. Et



photo : Daniel Bahuaud

Raymond Bérard, Henri Bérard et Réal Bérard.

LES ENFANTS DE 1916

à la fin de la journée, c'était au tour du ***God Save the King***. Mais la loi? On l'ignorait. Sauf quand les inspecteurs d'école passaient. »

Réal Bérard a fréquenté l'école de 1941 à 1950. L'artiste (Cayouche pour les lecteurs de ***La Liberté***) se souvient bien de l'anglais cassé des élèves. Et de ces visites inattendues :

« On essayait de nous imposer la "culture britannique". Il fallait réciter des extraits du ***Midsummer Night's Dream***, de Shakespeare. On apprenait tout par cœur, et on récitait sans comprendre ce qu'on disait, comme pour les prières en latin à la messe. Une fois, un jeune avait mal compris le mot ***cowslip***, la primevère. Il disait ***cowshit***. Ça n'aurait pas plu aux inspecteurs. »

Mais quand même les écoliers de Saint-Pierre Sud avaient de la chance : « Les inspecteurs passaient d'abord au village avant de se rendre à notre école. Alors quelqu'un de Saint-Pierre-Jolys arrivait à la course pour nous avertir que le loup allait bientôt faire une visite au poulailler. On avait le temps de se préparer. De cacher nos livres et de jouer notre p'tit coup de théâtre.

« La plupart des inspecteurs étaient de bons *yâbs*. Ils savaient bien ce qu'on faisait, mais ne se faisaient pas de soucis. Pour eux, c'était un gagne-pain. Je me souviens bien d'Archibald Herriot. Herriot avait été un servant de messe de Mgr Adélard Langevin. Il était sympathique à la cause du français, des Canayens et des catholiques. Alors il nous avertissait. Il faisait beaucoup de bruit en arrivant dans la cour d'école. Il faisait semblant d'inspecter la bécosse (ndlr : la petite structure à droite, sur le tableau de Réal Bérard) en faisant claquer la porte. Ensuite, il venait nous rendre visite.

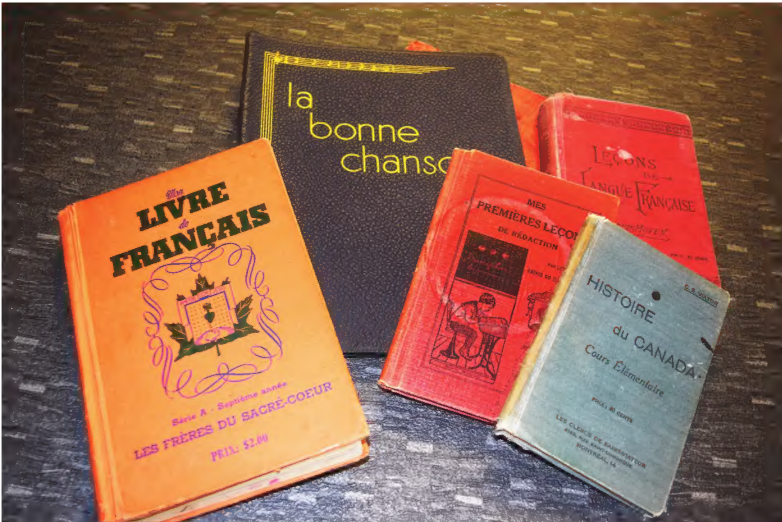


photo : Daniel Bahuaud

Quelques livres qu'on aurait pu feuilleter à l'école Saint-Pierre Sud.

« Herriot comprenait même que les familles de la région étaient pauvres. Il excusait les garçons qui devaient s'absenter de l'école pour couper du bois, traire les vaches ou faire d'autres travaux. »

D'autres inspecteurs étaient plus diligents à accomplir leur besogne, voire même très stricts. Réal Bérard raconte : « MacDonald. Je me souviens bien du nom. (1) Un jour, j'avais monté le Union Jack à l'envers sans le savoir, ce qui était très facile à faire par accident. Si nous on faisait du théâtre en faisant semblant que l'école fonctionnait en anglais, MacDonald, lui aussi, faisait du théâtre. Il s'est précipité devant la classe en nous demandant : *What's wrong here?* On ne savait pas de quoi il parlait. Et puis, de manière bien condescendante, il a expliqué que le Union Jack à l'envers était un signal de détresse. »



Gracieuseté Réal Bérard

L'école Saint-Pierre Sud, telle que dépeinte par Réal Bérard.

Raymond Bérard en rajoute une couche : « MacDonald se promenait dans la cour d'école pour voir si on parlait en anglais. Il n'était pas le seul inspecteur comme ça. J'ai entendu parler d'un inspecteur qui faisait la même chose dans les villages ukrainiens. C'était des hommes durs, bêtes. »

Réal Bérard ne perd pas le sens de la perspective : « Sans le savoir, on apprenait la résistance. Il n'aurait jamais été question de perdre notre langue. Le français était sacré. Mais on a appris à devenir militants à cause d'expériences comme celles-là. Les inspecteurs nous rabâchaient que l'anglais était *The World Language*. On s'disait : *Ils nous auront pas! Ils veulent du théâtre, on va leur en donner!* »

Raymond Bérard ajoute son grain de sel : « Quand les inspecteurs partaient, on chantait parfois le ***Dieu sauve la Reine*** en français. »

Henri Bérard, pour sa part, conserve de beaux souvenirs des cours de français et des examens de français de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba, organisme établi en 1916 après la promulgation de la Loi Thornton :

« En mai, l'AECFM organisait ses examens annuels. Chez nous, ils avaient lieu le samedi. On montait au Collège Saint-Pierre pour les écrire. Les résultats étaient publiés dans ***La Liberté et le Patriote***. C'était gênant pour certains. Mais c'était quand même important. On comprenait que le français, c'était sacré. Cacher les livres, c'est une chose. Mais les examens étaient la clé de la réussite.

« Par contre, ce qui faisait de la peine, c'est que nos amis métis participaient rarement aux examens. Au village, on les méprisait parce qu'ils parlaient mitchif. Les gens se moquaient d'eux, pour leur "mauvais français". Une fois, l'école s'était rendue au village pour assister à une pièce, montée par Henri Bergeron et d'autres. Les jeunes se moquaient de nous : *Tiens, les Indiens s'en viennent!*

« On leur a quand même appris quelque chose. En 1943, l'école Saint-Pierre Sud a remporté un concours de chant organisé par le père Martial Caron. On avait chanté ***La Prière en famille***, une chanson qu'on pouvait trouver dans les cahiers de ***La Bonne Chanson***. On était très fier de notre coup! »

Réal Bérard préférait davantage les activités qui avaient lieu justement à l'école Saint-Pierre Sud :

« Nos concerts de Noël étaient vraiment formidables. On accrochait des fanaux un peu partout dans l'école. Et puis on suspendait des draps blancs à des tringles faites de broche à foin. Les draps servaient de rideaux pour notre "théâtre". C'est en organisant des activités comme celles-là qu'on a vraiment apprécié notre langue.

« Et puis j'ai adoré nos livres d'école. Les familles les achetaient et se les partageaient souvent, d'un grade à l'autre. J'ai vu des manuels avec les signatures de jeunes de trois ou quatre familles. J'éprouve encore beaucoup de nostalgie pour ces livres, et les efforts de nos parents pour les acheter. J'ai conservé des exemplaires de ***Mes premières leçons de rédaction***, ***Mon livre de français***, ***Histoire du Canada*** et bien sûr, les cahiers de ***La Bonne Chanson***. Tous étaient publiés au Québec. Et ils étaient vraiment bien illustrés. Dans les années 1950, pendant que j'étudiais aux Beaux-Arts à Montréal, j'ai rencontré Robert Bernier, qui avait illustré ***Mon livre de français*** et Nicole Lapointe, qui a illustré toute la série des cahiers de ***La Bonne Chanson***. Je leur ai dit : *Savez-vous que vos dessins sont illégaux au Manitoba?* »

L'éducation en français au Manitoba est retourné à la pleine légalité en 1970, grâce à la *Loi 113* de 1970 promulguée par le gouvernement Schreyer. Une décision qui laisse Henri Bérard à la fois toujours songeur et sûr de son droit :

« Ils ont essayé de nous avoir. De nous assimiler. Le *British Empire* allait durer pour toujours. C'est nous qui les avons eus! Aujourd'hui, mes enfants et mes petits-enfants parlent un beau français! »

(1) Selon le site Internet de la Manitoba Historical Society, l'inspecteur en question s'appelait Hanford James MacDonald. On peut retrouver les noms des inspecteurs d'école au www.mhs.mb.ca/docs/people/schoolinspectors.shtml

SUITE EN PAGE A10

LES ENFANTS DE 1916

LES MENNONITES ENFANTS DE 1916

Les mennonites aussi ont été trahis

Il n'y a pas que les francophones qui ont subi de plein fouet l'impact de la Loi Thornton. D'autres Manitobains ont subi les effets de l'esprit colonialiste qui animait cette loi, notamment les mennonites.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Andrea Dyck, la conservatrice du Mennonite Heritage Village à Steinbach, souligne que la Loi Thornton de 1916 a bouleversé la communauté mennonite tout autant que la communauté canadienne-française de l'époque.

« S'il y a des mennonites en Amérique latine, notamment au Mexique et au Paraguay, c'est à cause de la Loi Thornton, et de son équivalent saskatchewannais adopté en 1917. En 1922, 7 500 mennonites du Manitoba et de la Saskatchewan ont quitté le Canada.

« Ces mennonites se sentaient profondément déçus, voire même trahis. En 1873, une délégation de mennonites avait conclu une entente avec le gouvernement du Canada, qui a permis aux mennonites de s'établir au Manitoba dès 1874. Parce que les mennonites sont des chrétiens pacifistes, dotés d'une philosophie stricte sur la séparation de l'Église et de l'État, le Canada avait accepté de les exempter du service militaire, et même de l'obligation de prêter des serments à l'État. Selon l'entente, les écoles mennonites seraient à caractère religieux et l'allemand y serait enseigné. »

Pourtant, l'éducation est une responsabilité provinciale. « C'est ce que la délégation de 1873 n'avait pas compris. Alors en 1916, le monde des écoles mennonites a été chambardé. On exigeait l'anglais comme langue d'enseignement. Le *curriculum* était établi par la Province, et les enseignants devaient obtenir une certification de l'État. De plus, l'enseignement religieux, bien que permis, devait se faire après les heures de classe. Et pour la première fois, on devait hisser le Union Jack, et installer des photos du roi dans la salle de classe.

« Plusieurs parents mennonites ont tout simplement refusé d'envoyer leurs enfants à l'école. On leur a imposé des amendes. Certains ont même été emprisonnés. Ils ne comprenaient pas que le monde avait changé. Qu'on était en pleine Première Guerre mondiale et que le Canada cherchait à développer une identité patriotique britanno-canadienne. Après de nombreuses tentatives pour changer la situation, les mennonites les plus conservateurs ont plié bagage. »

Après l'exode de 1922, un nouveau contingent de mennonites ukrainiens s'est installé au Manitoba.

« Ces mennonites avaient connu la mise en place du joug soviétique. Par conséquent, ils étaient moins portés de tenir à un pacifisme rigoureux. Plusieurs avaient même formé des milices de défense en Ukraine. Ils ont amené de nouvelles perspectives à la communauté mennonite du Manitoba. Pour nous, ils formaient un autre legs de la Loi Thornton. »



photo : Gracieuseté Mennonite Heritage Village

Andrea Dyck, la conservatrice du Mennonite Heritage Village : « En 1916, le monde des écoles mennonites a été chambardé. »

RECTIFICATIF

Dans l'article « Les aînés s'ouvrent à la jeunesse » paru dans *La Liberté* du 2 au 8 mars, il a été erronément indiqué que Nicole Brémault, qui a la charge de coordonner les spectacles du nouveau projet intergénérationnel de la Fédération des aînés franco-manitobains, n'était plus la directrice artistique de *Chemin Chez Nous*.

Nicole Brémault a accepté nos excuses.

UN ÉLAN CARITATIF DU SUD-EST MANITOBAIN

Sainte-Anne et Steinbach main dans la main

Une famille de réfugiés syriens trouvera pied à terre à Steinbach d'ici quelques mois, grâce aux efforts des paroisses de Sainte-Anne et de Steinbach.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

C'est lors de sa réunion du 9 mars, tenue à Steinbach, que le comité de parrainage de réfugiés des paroisses Sainte-Anne et Christ Our Saviour ont tranché la question : la famille parrainée sera logée en région.

Tom Leppelmann, un paroissien de Christ Our Saviour, explique le choix du comité :

« À notre avis, la campagne est plus conviviale, plus chaleureuse. Notre famille sera accueillie et suivie de près – avec beaucoup d'amour – à Steinbach. Parce que Steinbach, c'est une communauté suffisamment grande pour que les réfugiés puissent facilement avoir accès à des soins de santé, des écoles, etc., mais suffisamment petite pour qu'ils n'aient pas l'impression de sombrer dans l'anonymat.

« Le choix n'a quand même pas été facile. Notre comité de parrainage a consulté Ed Neufeld, un représentant de la Grace Mennonite Church à Steinbach qui, elle aussi, a tranché en faveur de la campagne. Mais d'autres groupes préfèrent héberger les réfugiés à Winnipeg, à cause de la présence d'une communauté syrienne et des nombreux atouts d'une grande ville. C'est le cas de la paroisse Saint-Joachim, de La Broquerie, qui s'est jumelé avec la paroisse de Saint-Émile, du quartier de Saint-Vital à Winnipeg. On respecte et on comprend ce choix. »

Cela faisait depuis l'automne 2015 que les paroissiens de Sainte-Anne et de Steinbach collectaient des fonds pour aider les réfugiés syriens. Gabriel Lévesque, le pasteur de la paroisse Sainte-Anne, explique comment les deux églises se sont regroupées :

« Unis, on peut accomplir plus. Alors on tâté le pouls chez Christ Our Saviour pour voir s'il y avait de l'intérêt. Les gens ont vite accepté. Ensemble, on a déjà amassé 30 000 $. C'est une somme qui permettra d'accueillir une famille de six réfugiés, soit deux parents et quatre enfants.

« Notre grand défi, c'est le logement. Le comité de parrainage travaille présentement à trouver une maison, que nous comptons louer. Pour nous, une maison, c'est ce qu'il faut pour une famille. De plus, nous faisons la collecte de meubles, de vaisselle et autres items dont notre famille aura besoin. »



photo : Gracieuseté paroisse Christ Our Saviour

Le comité d'accueil des réfugiés des paroisses de Sainte-Anne et de Christ Our Saviour : Dena Duizer; Gabriel Lemoine; Kas Samonte; Tom Leppelmann; Diane Hauri; Samuela Isenschmid-Reimer; Chris Reimer; l'abbé Gerry Sembrano, curé de Christ Our Saviour; Judy White-Brophy; Francyne Lemoine; Gelila Hailu, la coordonnatrice diocésaine du parrainage des réfugiés, et l'abbé Gabriel Lévesque, curé de Sainte-Anne.

Gelila Hailu, la coordonnatrice diocésaine du parrainage des réfugiés, était présente à la rencontre du comité de parrainage.

« Mon rôle est de faciliter le travail du comité. L'archidiocèse est un des organismes reconnus par le gouvernement pour accueillir les réfugiés. Alors j'aide les paroisses à bien remplir les formulaires gouvernementaux, pour que leurs demandes d'accueil soient en règle. Comme ça, ces groupes peuvent toucher aux fonds du gouvernement fédéral, qui donne une somme égale à celles qu'ils ont collectées. »

Le gouvernement Trudeau ayant atteint son objectif d'accueillir 25 000 réfugiés syriens dès la fin de février, il se peut que les paroisses Sainte-Anne et Christ Our Saviour aient à attendre quelques mois encore avant d'héberger une famille de réfugiés. Gelila Hailu élabore : « Le Fédéral a rempli son objectif de justesse. Les fonctionnaires étaient débordés. Alors le Fédéral prend présentement le temps de reprendre son souffle. Sainte-Anne et Steinbach, ainsi que d'autres groupes comme celui des paroisses Saint-Joachim et Saint-Émile, devront tout probablement attendre encore un peu. »

D'autres paroisses de l'Archidiocèse de Saint-Boniface prévoient accueillir des réfugiés. À l'heure actuelle, les paroisses St. Timothy's de Saint-Vital, et Mary Mother of the Church du quartier de Fort Garry, collectent des fonds avec l'appui du diocèse.

« D'autres projets d'accueil indépendants du diocèse sont également en cours, précise Gelila Hailu. Les paroisses Notre-Dame-du-Lac, de Lac du Bonnet, et Our Lady of Mount Carmel de Carman, ont initié des projets d'accueil avec le concours d'églises protestantes locales. »

PUBLI-REPORTAGE



DANS NOS ÉCOLES

Chaque semaine, *Dans nos écoles* couvre ce qui s'est passé dans des écoles de la DSFM et annonce des évènements à venir. Dans la nouvelle formule, les élèves livrent leurs commentaires sur des sujets variés. Les bons coups de nos élèves ont aussi leur plateforme. **Restez informés, Suivez *Dans nos écoles*!**

CITATION DE LA SEMAINE

Kennedy McMullen, 8e année, École communautaire Saint-Georges

« Ça va être un défi pour moi de poser toutes les questions à ma grand-mère comme si je ne savais rien d'elle. Je suis un peu intimidée, car je veux faire du bon travail devant elle. »

RÉGION URBAINE

Les multiples talents du CSLR

Le Centre scolaire Léo-Rémillard a une fois encore démontré ses nombreux talents du 2 au 5 mars dernier en présentant *Rabenlied*, la dernière production de sa troupe de cirque *Circumfero.* « *Rabenlied* est une tragédie sur laquelle on travaille depuis mai dernier », a révélé l'enseignant responsable du projet, Nathanaël Wsiaki.

Musiciens, choristes, jongleurs, danseuses aériennes, gymnastes, magicien, danseuse de cerceaux, meneuses de claque, contorsionniste, clowns, escrimeurs, dessinatrice ou encore équilibristes sur échasses, sans compter la création des costumes, des masques et des décors, ce sont quelque 115 élèves du CSLR, dont des finissants des années précédentes, qui ont pris part au spectacle.

photos : Camille Harper-Séguy

À NOTER

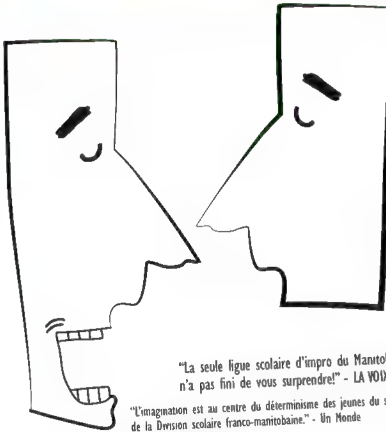
ACTIVITÉS SCOLAIRES

14 au 18 mars,
Semaine artistique
à l'école communautaire La Voie du Nord.



LIGUE D'IMPROVISATION DU SECONDAIRE TELLEMENT ÉPOUSTOUFLANTE

ÉLIMINATOIRES ET FINALE



ÉLIMINATOIRES
Samedi 19 mars 2016 de 10 h à 15 h 30 au Centre scolaire Léo-Rémillard.

FINALE
Mercredi 23 mars 2016 à 19 h au CCFM, Salle Pauline-Boutal.

Ouvert au public – Entrée gratuite!
Écoles participantes :
ÉCAL, CSLR, CLR, PDC, ECRB
Un évènement spectaculaire
à ne pas manquer!

COMMISSION SCOLAIRE

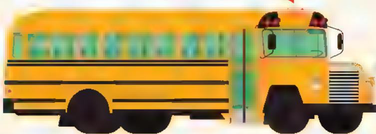
Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine, **le mercredi 23 mars à 19 h,** au bureau divisionnaire, Lorette.

CONGÉS

25 mars, Vendredi Saint, congé.

28 mars – 1er avril, semaine de relâche

Avis aux parents de la DSFM : Afin d'être avisé des annulations de transport scolaire, des fermetures d'école ou des retards d'autobus, pour cause de situations d'urgence ou d'intempéries, abonnez-vous à **Twitter (#DSFM_ALERT)**.



DSFM

dsfm.csfm

PRÉSCOLAIRE MATERNELLE PRIMAIRE SECONDAIRE

www.dsfm.mb.ca

PUBLI-REPORTAGE



VOUS SOUHAITEZ SOUMETTRE UN SUJET DE DISCUSSION? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA

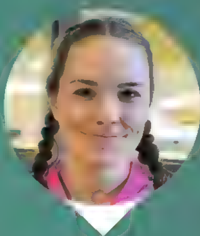


LE RIRE

Le samedi 19 mars dernier a eu lieu au Centre culturel franco-manitobain à Saint-Boniface le Gala Juste pour rire des Rendez-vous de la francophonie. Animé par l'humoriste et comédien québécois François Massicotte, ce Gala a donné la scène à cinq autres humoristes, dont deux Franco-Manitobains, pour faire rire le public entièrement en français le temps d'une soirée.



Et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine, qui est-ce qui les fait le plus rire?



Véronique Bérubé, 9e année, Centre scolaire Léo-Rémillard

« Ce sont mes amis qui me font le plus rigoler. Ils sont vraiment drôles. Sur Snapchat, ils m'envoient des images drôles d'eux-mêmes et ça me fait rire. Une fois par exemple, j'ai reçu une vidéo de mon amie sur son sofa avec son chat. Elle l'a poussé, il est tombé, puis elle a fait une drôle de face. C'était vraiment drôle! »



Kalen Nordick, 6e année, École Sainte-Agathe

« La personne qui me fait rire le plus, c'est mon ami Cédric parce qu'il dit beaucoup de blagues. C'est un ami de l'école, alors on se voit souvent. Avec lui, je ris toute la journée! »



Kennedy McMullen, 8e année, École communautaire Saint-Georges

« Ce sont mes amis qui me font le plus rire. J'adore être avec mes amis, ils me font sentir vraiment contente. Je les aime tellement, ils sont comme une famille. On fait de l'improvisation ensemble, alors on se fait toujours beaucoup rire. »

DIVISIONNAIRE

Au micro pour valoriser les lieux-dits

Les Écoles Pointe-des-Chênes, Saint-Joachim, Jours de Plaine, l'École régionale Saint-Jean-Baptiste et l'École communautaire Saint-Georges ont répondu à l'appel de l'Association culturelle franco-manitobaine pour mettre en valeur les lieux-dits du rural manitobain.

Par groupe de deux ou trois, les élèves vont questionner un aîné de leur communauté sur un lieu autrefois important pour le village, mais qui tombe dans l'oubli aujourd'hui.

« Je participe à ce projet car je suis curieuse, confie l'élève de 8e année de l'École communautaire Saint-Georges, Kennedy McMullen. J'aime apprendre à propos des autres personnes et explorer différentes choses dans la vie. »

Pour bien se préparer à mener leurs entrevues auprès des aînés, qui seront enregistrées puis diffusées à la radio et sur l'Internet, quelque 35 élèves des cinq écoles ont suivi les 3 et 4 mars dernier une formation à CKSB.

L'élève de 11e année de l'École Jours de Plaine, Delaney Gamache, a apprécié, grâce à la formation, « observer les autres faire leurs entrevues. Ça va beaucoup m'aider, car ce sera ma première vraie entrevue. Maintenant, je pense avoir tout ce qu'il me faut pour réussir mon projet ».

Comme plusieurs jeunes, Kennedy McMullen prévoit interviewer sa grand-mère, car « elle vit dans la communauté depuis longtemps et elle y est très impliquée, surtout depuis que notre Musée a pris feu. Je veux qu'elle me parle du lieu où le Musée était. Ça a été facile de la convaincre!

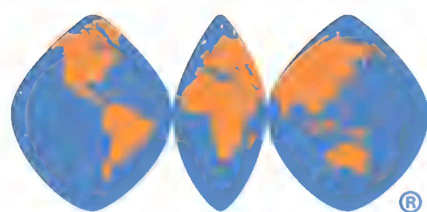
« Par contre, ça va être un défi pour moi de lui poser toutes les questions comme si je ne savais rien d'elle. Je suis un peu intimidée, car je veux faire du bon travail devant elle. »

L'élève de 9e année de l'École Saint-Joachim, Angèle Grenier, partage son sentiment. « C'était plus facile de faire l'entrevue quand je ne connaissais pas l'autre personne », retient-elle de son exercice d'entrevue à CKSB.



photos : Camille Harper-Séguy

Quelque 35 élèves de cinq écoles de la DSFM ont découvert auprès d'Ici Radio-Canada l'art de mener des entrevues radio. Ils se serviront de leur nouvelle compétence pour faire parler les aînés de leurs villages.



WORLD TRADE CENTRE®
WINNIPEG
Business InfoCentre

présente

AFFAIRES ÉCLAIR

Lancez votre entreprise en 55 heures chrono

Que pouvez-vous faire en 55 heures?



Vendredi
Lancez vos idées d'entreprise
et formez une équipe



Samedi
Validez l'idée et bâtissez
votre modèle de gestion



Dimanche
Argumentez devant un
jury et gagnez des prix!



Première place
1 000 $ et une valeur
de **1 000 $** de publicités
dans le journal *La Liberté*



Deuxième place
500 $ et autres prix



Troisième place
250 $ et autres prix

DU 1er AU 3 AVRIL 2016

À l'Université de Saint-Boniface
Billet : 30 $ pour le public, gratuit pour les étudiants.
Inscrivez-vous à **wtcwinnipeg.com/fr/event/affaires-eclair**
Tél. : (204) 984-2272 - **Courriel :** cbn@wtcwinnipeg.com

#AffairesEclair

Merci à nos commanditaires :



BDC

Université de Saint-Boniface



LA LIBERTÉ
Depuis 1913

EMPLOIS ET AVIS

PETITES ANNONCES

DIVERS

DÉCLARATION DE REVENUS, impôts personnels, prix raisonnable. Tél. : 204-237 5326
348-

RECHERCHE

JE CHERCHE UN STATIONNEMENT à Norwood, le jour, du lundi au vendredi. Tél. : 204-793-8573.
347-

À LOUER

APPARTEMENT À LOUER, rue Aulneau-Despins, en face de L'Université de Saint-Boniface, une chambre à coucher, disponible immédiatement, rez-de-chaussée, buanderie, 685 $ tout inclus. Texter seulement : 204-770-4921.
346-

À LOUER À SAINTE-AGATHE : Duplex de vie accessible. 2 chambres à coucher. 1 230 pi², garage simple, appareils électroménagers, baignoire à porte, grande terrasse. 1 400 $/mois comprend l'hydro et l'eau. Jean-Claude au 204-298-7045.
349-

DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Soumission

SOUMISSION

La Division scolaire franco-manitobaine recevra des soumissions pour tondre le gazon et pour l'entretien de la propriété des écoles ainsi que du bureau divisionnaire pour une période de trois ans à partir du printemps 2016.

Pour obtenir la documentation pertinente, communiquez avec la directrice adjointe de l'entretien Thérèse Verrier Dandeneau au 204 878-4422. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur soumission **avant 15h le vendredi 8 avril 2016.**

Apprendre et grandir ensemble

À VOTRE SERVICE

SERVICES

Vous n'avez pas à payer un prix élevé pour un service de

qualité SUPÉRIEURE

Il pourrait même vous être offert à un coût inférieur. Comparez. Communiquez avec nous dès aujourd'hui.

SALON MORTUAIRE DESJARDINS FUNERAL CHAPEL

(204) 233-4949
Sans frais : 1 888 233-4949
357, rue Des Meurons, Saint-Boniface

L'AGENT IMMOBILIER DES FRANCO-MANITOBAINS

DANIEL VERMETTE

Vente de maisons — SERVICES EN FRANCAIS — 255-4204

www.danvermette.com

RE/MAX performance

Cet espace est à votre disposition!

Informez-vous en composant le 204 237-4823

AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE

Résidentiel et commercial

(204) 231-4664

afm@mts.net

www.afmplumbingheating.com

Nicole Landry-Milner

204-255-4204

Service Bilingue

www.nicolemilner.com

Children's Miracle Network — RE/MAX Performance Realty

---

45 ANS DE SERVICE PROFESSIONNEL DANS NOTRE COMMUNAUTÉ

Service en français | Servicio en español

RENÉE ROBIDOUX KAPITOLER
B.Comm.(Hons.)
Agente immobilière
451-5000
renee.robidoux@gmail.com

ROBIDOUX REAL ESTATE & CONSULTING SERVICES

ROGER ROBIDOUX
B.A.
Courtier
981-8159

---

100 ANS

Brunet Monuments inc.

4e Génération

La famille Brunet célèbre 100 ans et est fière d'avoir la 4e génération avec l'équipe.

www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323

Dianne **BOURBONNAIS**

204 941-3213

BOURBONNAIS REAL ESTATE

Service bilingue

bourbonp@mts.net

Darren, agent immobilier

Pour tous vos besoins en immobilier, contactez l'équipe de la famille.

DARREN DESROCHERS

204 297-0229

Brigette, adjointe agréer

www.darrendesrochers.com — RE/MAX performance — darrendesrochers@remax.net

AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue

AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TLR — ÉTUDE TEFFAINE LABOSSIERE RICHER LAW GROUP

Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Philippe Richer

247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G6
Téléphone : 204 925–1900
Télécopieur : 204 925–1907
courriel : teflab@mymts.net

Cet espace est à votre disposition!

Informez-vous en composant le 204 237-4823

AIKINS CABINET JURIDIQUE

J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
Tél.: (204) 957-0050 aikins.com

LA LIBERTÉ

PAS LE TEMPS DE LIRE VOTRE JOURNAL?

PAS DE PROBLÈME, ÉCOUTEZ-LE!

100 %

NUMÉRIQUE | COULEUR | AUDIO

VOTRE JOURNAL SUR MOBILES ET TABLETTES POUR 25 $ PAR ANNÉE
WWW.LA-LIBERTE.MB.CA



OFFRE DE SERVICES
PROFESSIONNELS
en communications

LA LIBERTÉ RÉD

s'occupe de tout pour vous de A à Z

Vous avez besoin :

- d'alimenter votre site Web et vos réseaux sociaux
- d'enrichir votre rapport annuel
- de metttre de la vie dans votre AGA
- de moderniser l'image de votre entreprise

Contactez Sophie Gaulin à la-liberte@la-liberte.mb.ca | Tél. : 204 237-4823

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA
VOL. 102 N° 47 • 16 AU 22 MARS 2016
SAINT-BONIFACE

SPORT

LES VOYAGEURS POURRAIENT BRILLER

L'équipe féminine de basketball du collège Louis-Riel, qui a eu une saison régulière parfaite, se rend à Virden pour tenter de remporter l'ultime honneur au tournoi provincial. Jean-Paul Gagné, l'entraîneur en chef, affiche sa confiance envers ses joueuses.

B5

COMMUNAUTAIRE

SAINT-LAURENT DANS L'EXPECTATIVE

Saint-Laurent s'est mobilisé dans l'espoir d'avoir suffisamment d'argent du concours canadien Kraft Hockeyville. Pour l'instant, les résidents sont assurés de recevoir 25 000 $ pour la rénovation de l'aréna, vu par beaucoup comme étant le cœur de la communauté.

B7

CULTUREL

FESTIVAL DE FILMS FRANÇAIS DE L'ALLIANCE

Dans l'espoir d'un bel avenir

La deuxième édition du Festival de films français de Winnipeg aura lieu à la Cinémathèque et à l'Alliance française du 18 au 20 mars prochain. Le thème choisi pour cette année est *Rêves, Évasions et Survie*. Élément notable : le festival projettera presque uniquement des films originaires de France.


Mathieu
MASSÉ
presse1@la-liberte.mb.ca

Le Festival de films français s'ouvrira le 17 mars à l'Alliance française sur l'avenue Corydon avec la projection d'un film mystère et d'une soirée animée par des artistes locaux.

C'est le réalisateur Damien Ferland, un natif de Saint-Boniface, diplômé en cinéma de l'Université de Winnipeg, qui a assuré la sélection pour l'édition de 2016. Questionné à savoir pourquoi aucune production canadienne n'a été insérée dans la programmation, il explique que les films choisis vont bien avec le thème du festival de cette année. Il fait mention des attaques terroristes à Paris en 2015. « C'était important de montrer que le rêve, l'évasion et la survie font toujours partie de la vie, même là-bas. »

Des films durs comme *Brooklyn* de Pascal Tessaud, sorti en 2014, ou *Mustang* de Deniz Gamze Ergüven, sorti en 2015 ont été choisis pour la soirée du 18 mars à la Cinémathèque. Les deux autres soirs, le festival projettera des vieux classiques : *La Grande illusion*, de Jean Renoir, un des premiers films d'évasion, sorti en 1937, ainsi que *Les demoiselles de Rochefort* de Jacques Demy, à l'affiche des cinémas en 1967.

Le film de clôture, *Zazie dans le métro*, date de 1960 et a été réalisé par Louis Malle. Damien Ferland commente ses choix : « Je voulais respecter le thème, mais aussi aller dans un registre quand même un peu léger. Je crois qu'avec *Zazie dans le métro* j'atteins cet objectif. »



photo : Gracieuseté Katrine Deniset

Damien Ferland et Katrine Deniset font partie de l'organisation et ils espèrent que le Festival de cinéma français évoluera en une réelle tradition au fil des ans.

Les organisateurs ont fait confiance à la réputation et l'expertise de Damien Ferland. Katrine Deniset, chargée de mission à l'Alliance française du Manitoba, ajoute : « Il respire cet univers-là tous les jours. C'est un vrai passionné et il connaît très bien le milieu où il gravite. C'est pour ces raisons qu'on l'a choisi. »

En poste depuis janvier seulement, Katrine Deniset compare un peu le Festival de films français à Cinémental, bien établi depuis tout près de 25 ans. « Dans les deux cas, le but est de faire voir du cinéma qui n'est pas toujours accessible. On veut gâter la population de cinéphiles avec des films qu'on ne trouvera pas sur Netflix. De cette manière-là, les gens ne peuvent pas rester chez eux à regarder des films dans leur salon. Ils doivent venir vivre l'expérience du cinéma, qui est toujours magnifique. »

Si le festival, encore très jeune, n'a pas encore l'ampleur de son grand frère Cinémental, l'Alliance française espère néanmoins en faire une tradition annuelle. Katrine Deniset explique sa vision du cinéma : « Aller voir des films, il faut que ce soit une sortie. Avec quelqu'un qu'on aime, ou bien seul, on s'achète du popcorn et ça prend des allures de tradition. C'est dans cette optique qu'on organise le festival. Pour permettre aux gens de faire perdurer cette tradition. »

De son côté Alan Nobili, le directeur de l'Alliance française, note que c'est grâce à des partenaires comme l'Institut français et Cinémental et à une coopération « particulièrement efficace » avec la Cinémathèque qu'ils pourront faire vivre le Festival de films français jusqu'à ce qu'il devienne une réelle tradition.

Katrine Deniset ajoute cependant qu'à l'avenir, elle aimerait pouvoir influencer davantage la programmation. Des films un peu plus locaux seraient à son avis une bonne chose pour assurer la pérennisation de cet événement. « Je crois qu'on devrait réviser cet aspect. Les films de cette année sont exclusivement français et sont tous très bons, mais il serait important d'amener un peu plus de diversité dans la programmation. »

Sudoku

PROBLÈME N° 496

7		4				5		9
	9			1	7		4	
						2		
5					1	4	8	
	1	6					3	
		7	8					
				5			9	3
								2
			3	2	9	1	5	

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

RÉPONSE DU N° 495

1	2	8	4	3	9	6	5	7
9	5	3	6	7	8	2	1	4
4	6	7	5	1	2	3	8	9
6	1	4	7	8	3	9	2	5
8	3	2	9	5	4	1	7	6
7	9	5	1	2	6	8	4	3
3	7	1	2	9	5	4	6	8
2	8	6	3	4	7	5	9	1
5	4	9	8	6	1	7	3	2

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 865

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2									■			
3							■					■
4						■						
5			■									
6										■		
7					■							
8		■								■		
9			■					■				
10					■				■			
11							■					
12						■					■	

HORIZONTALEMENT

1- Fantaisie débridée.
2- Devient amoureux (S') – Petit nombre de paroles.
3- Accordai une récompense à. – Prénom masculin.
4- Résiliation d'un bail. – Sort du sommeil.
5- Personnel. – Qui s'applique à tous les cas.
6- De façon compacte. – Réal Ouimet.
7- Eau-de-vie. – Demanderai avec insistance.
8- Faire de la publicité énorme. – Ida Genest.
9- Dupé. – Héroïne légendaire grecque. – Possessif.
10- Relatif au raisin. – Habitant. – Fait partie du gros bétail.
11- Menstrues. – Très petite quantité.
12- Manteaux courts en laine. – Refus d'accorder ce qui est dû.

VERTICALEMENT

1- Qui commettent des vols accompagnés de destruction.
2- Mettre les rênes à un cheval. – La principale des îles Wallis.
3- Qui est sans valeur. – Pianiste français (1890-1956). – Animé, fait agir.
4- Emmerde.
5- Dans la Loire. – Fleuve d'Italie. – Préposition.
6- Bôme. – Antilopes.
7- Conjonction. – Commune de Belgique.
8- Jour de la nouvelle lune. – Commune des Alpes-Maritimes.
9- Port du Luxembourg. – Personnel.
10- Fiels des poissons. – Ville de Roumanie.
11- Rempliraient avec excès.
12- Conjonction. – Qui sont loin dans le temps ou dans l'espace.

RÉPONSES DU N° 864

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	E	C	R	U	D	E	S	C	E	N	T
2	E	N	L	E	V	U	R	E	■	N	A	O
3	S	T	I	M	U	L	I	N	E	S	■	P
4	I	R	E	■	L	I	C	I	T	E	R	A
5	P	A	N	S	E	E	■	L	A	V	E	S
6	I	C	T	U	S	■	F	I	G	E	A	■
7	S	T	E	M	■	B	A	T	E	L	L	E
8	C	E	■	E	P	I	C	E	R	I	E	S
9	E	S	E	R	I	N	E	■	A	S	■	T
10	N	■	C	I	C	A	T	R	I	S	E	R
11	C	V	■	E	O	■	T	A	T	E	R	A
12	E	V	E	N	T	R	E	S	■	S	E	N

COLLES ET BRICOLES AVEC EDDY

Chronique de langue du Service de perfectionnement linguistique de l'Université de Saint-Boniface par Danielle Séguin-Tétreault

Chaque semaine, suivez les aventures d'Eddy Moidon, et amusez-vous en même temps à mettre vos connaissances du français oral et écrit à l'épreuve.

DANIELLE Séguin-Tétreault

Salut, c'est moi, Eddy Moidon. Mille millions de tonnes de clous! Rendre service, ce n'est pas toujours facile! Ma copine Clarisse s'est cassé la jambe et, en bon Samaritain que je suis, je lui ai offert d'aller au supermarché à sa place. Elle m'a remercié de ma gentillesse et m'a tendu une liste, disons, substantielle. Ce que je n'avais pas remarqué avant d'arriver au supermarché, c'est que Clarisse écrit dans le style appelé communément « pattes de mouche ». J'ai mis un temps fou simplement à comprendre les mots sur la liste. Après deux heures de dur labeur, j'ai rapporté les provisions à Clarisse, plutôt fier de mon exploit. Elle était contente, MAIS : je n'avais pas acheté la bonne marque de jus d'orange, j'avais fait trancher le jambon trop épais au comptoir de charcuterie, les œufs que j'avais achetés n'étaient pas biologiques et j'avais oublié d'utiliser le coupon de réduction pour le café.

Sainte-Égoïne! Un simple « merci » aurait suffi! Mais non! Elle a dit :

Ne le prends pas personnel, Eddy, mais vous, les hommes, on dirait que vous ne savez pas comment chercher les items quand vous faites les épiceries.

Laissez-moi vous dire que Clarisse va se trouver quelqu'un d'autre pour faire son épicerie la semaine prochaine! Clarisse s'exprime-t-elle aussi clairement qu'elle écrit? Voyez la réponse à la page B7.

Voilà, c'est tout. Et comme l'écrirait mon amie Clarisse : « b₀nne semai₋₋ » (bonne semaine).

Eddy Moidon

FESTIVAL MANIPOGO 2016

Pas de glace, beaucoup d'activités

Pour la deuxième fois seulement en 16 ans d'existence, les activités de pêche sur glace ont été annulées au Festival Manipogo, la fin de semaine dernière. C'est la température clémente des dernières semaines qui en était la grande responsable. Sûrs de trouver d'autres activités, les festivaliers étaient au rendez-vous.

Le Festival Manipogo avait une programmation pour tout le monde dans les murs de l'école communautaire Aurèle-Lemoine. Ateliers de gigue, de percussions et d'œuvre d'art faite de paille de couleurs faisaient partie du lot. Pour ceux qui préféraient un samedi un peu plus calme, un tournoi de Charlemagne, un jeu de cartes local, avait lieu dans la bibliothèque.



photo : Mathieu Massé

Edgar Bruce, un pêcheur avec plus de 50 ans d'expérience, était présent pour exposer une série d'outils antiques pour la pêche sur glace. Il se sert de ses vieux outils pour raconter ses histoires de pêche.



photo : Mathieu Massé

Même en l'absence de pêche sur glace, cette industrie était très présente. Brigitte Carrière, femme de pêcheur, donnait un atelier sur la spécialité locale : le doré. Devant un groupe d'une quinzaine de festivaliers qui avaient l'eau à la bouche, elle apprête un poisson de A à Z.



photo : Mathieu Massé

La fille de Karen Leclerc, Maya Gregory a profité du festival pour se faire maquiller.



photo : Mathieu Massé

Karen Kosten, Helen Gareau et Brigitte Carrière, de gauche à droite, ont pris place dans la machine à chenilles Bombardier, autrefois utilisée pour la pêche sur glace.

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE NUMÉRISE UN IMPORTANT FONDS

Le travail d'Étienne Gaboury bientôt en ligne

Les dessins, plans et documents d'Étienne Gaboury seront très bientôt disponibles sur Internet, grâce aux efforts de la Société historique de Saint-Boniface, de l'archiviste Natalie Vielfaure et de son assistante pour le projet, Claire Paetkau.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La Cathédrale de Saint-Boniface, la Monnaie royale de Winnipeg, le Centre des arts des Jardins internationaux de la Paix, l'école de Nelson House, l'édifice des Travaux publics du Pas, et les églises des paroisses du Précieux-Sang, de Saint-Claude, de Ste. Bernadette et des Saints-Martyrs-Canadiens figurent parmi les 28 projets architecturaux du célèbre architecte franco-manitobain qui seront mis en ligne par la Société historique de Saint-Boniface (SHSB).

Pour Gilles Lesage, le directeur général de la SHSB, le choix des archives à numériser, pour ce premier grand projet de numérisation, était évident : « Notre but est de rendre accessible nos fonds d'archives, pour que le public puisse les consulter en ligne. On a commencé par le fonds Étienne Gaboury, puisqu'il s'agit d'un architecte très connu. Et la collection avait déjà été traitée par nos archivistes. Nous avions donc une bonne idée de ce que contenaient ces archives. »

Claire Paetkau qui a numérisé le fonds, abonde dans le même sens : « C'était un bon choix pour un premier essai. Surtout qu'il y avait un défi technique important à relever. Les archives d'un architecte contiennent forcément beaucoup de plans, de cartes et de dessins. Nous voulions numériser ces documents à très haute résolution, pour que d'autres architectes puissent les consulter. Ce n'était pas facile. J'ai beaucoup travaillé, en utilisant le logiciel Photoplay. Il fallait être très précis dans la numérisation. Mais une fois un projet de cette envergure réalisé, on savait qu'on serait ensuite en mesure de numériser d'autres documents à grand format, comme des cartes géographiques. »

Le projet se chiffre à près de 44 000 $. La moitié des coûts a été consacrée à l'emploi d'un logiciel de base de données Web de la firme vancouveroise Andornot. Claire Paetkau élabore : « Andornot a modifié notre interface de recherche en ligne, pour qu'on puisse non seulement ouvrir un dessin architectural, mais *zoomer* pour voir les plus menus détails. Les couleurs, les lignes, et les plus petites marques sont très claires, très distinctes. On retrouve même les taches de café sur les plans!

« C'était un vrai plaisir de numériser cette collection. J'adore l'architecture. J'aime prendre des photos d'édifices. Il y a des formes et des angles intéressants dans le travail d'Étienne Gaboury. »

Natalie Vielfaure était chargée de préparer des descriptions des projets architecturaux. « J'ai fourni un contexte historique de chaque projet, pour aider les gens à se retrouver dans la collection Gaboury. Je commente les plans, leur évolution, les obstacles à la réalisation des projets et les débats qui sont survenus en cours de route. Sans parler des rénovations qui ont été effectuées depuis.

« Ce que j'ai apprécié, c'est le grand professionnalisme d'Étienne Gaboury. Ça, et sa grande passion pour son travail, qu'on constate tout de suite dans sa correspondance. Lorsqu'il a été embauché pour créer une nouvelle cathédrale dans les ruines de l'ancienne, qui a brûlé en 1968, on voit que c'est non seulement à titre d'architecte, mais comme paroissien et Bonifacien qu'il a travaillé. »

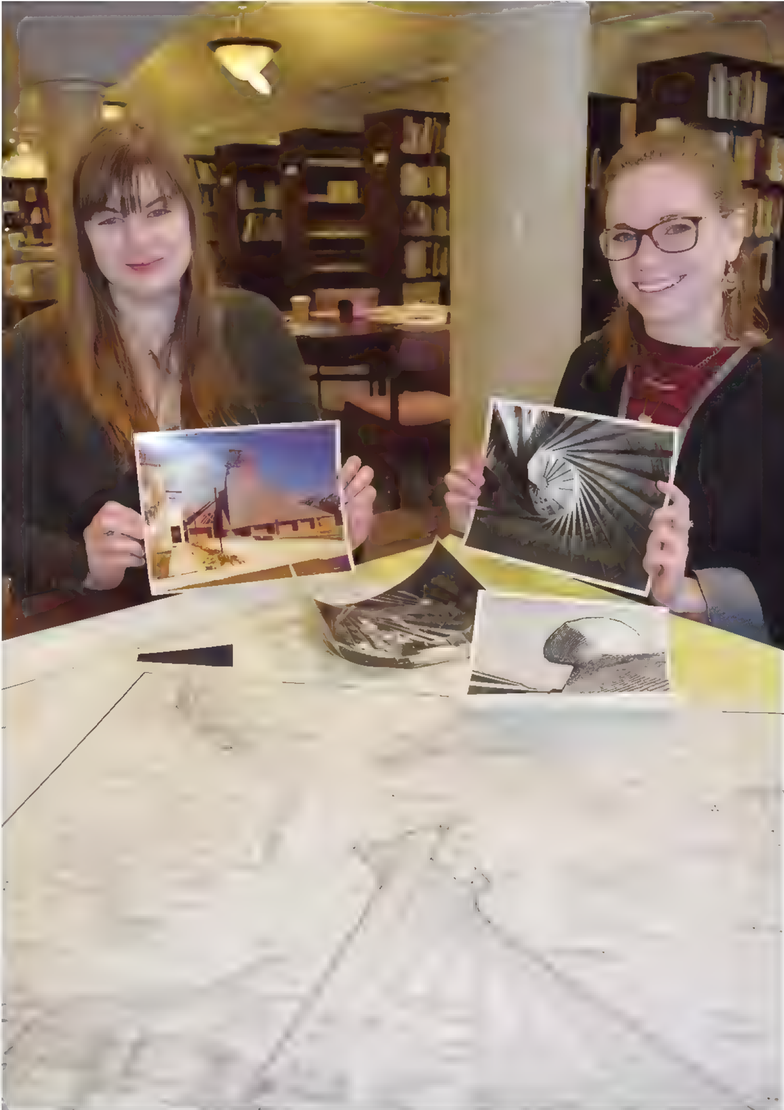


photo : Daniel Bahuaud

Natalie Vielfaure et Claire Paetkau, avec quelques éléments du fonds Étienne Gaboury.

SPORT

LES VOYAGEURS AU TOURNOI PROVINCIAL

Face à l'ultime adversaire

Après une saison régulière parfaite, l'équipe de basketball féminin du Collège Louis-Riel participera au tournoi provincial à Virden les 17,18 et 19 mars. Jean-Paul Gagné, l'entraîneur des Voyageurs, est confiant des capacités de son équipe à remporter les grands honneurs.

Mathieu MASSÉ
presse1@la-liberte.mb.ca

Après 11 victoires en saison régulière et trois autres en séries éliminatoires, les Voyageurs du Collège Louis-Riel représentent leur école lors du tournoi provincial de basketball féminin AAA, à Virden.

Jean-Paul Gagné, l'entraîneur-chef, affirme que son équipe a des chances de monter sur la première marche du podium. Mais il anticipe une féroce compétition. « Il y a seulement deux équipes dans le tournoi qui ont eu de meilleurs résultats que nous. Lors d'un tournoi cette année, nous avons perdu contre l'équipe qui est classée première, mais seulement par sept points. Tout peut donc arriver. »



photo : Gracieusté Chloé Freynet-Gagné

Les membres de l'équipe de basketball du Collège Louis-Riel, les Voyageurs, participeront à la finale provinciale du 17 au19 mars. Rangée du haut : Jean-Paul Gagné (entraîneur), Émilie Hoeppner, Esther Ruchegaza, Julia Perron, Bendu Dukuly, Alexus Rasmussen, Richard Chabot (entraîneur). Rangée du bas : Béatrice Soulard, Jocelyne Fournier, Sarah Boissonneault, Mylène Chabot, Ariane Freney-Gagné. Absente de la photo : Roxane Desrochers.

L'entraîneur des Voyageurs depuis quatre saisons affirme que les promesses de victoires sont très bonnes. Il se réjouit de savoir qu'un noyau de huit filles sur 11 est en ce moment en 11e année. Ce qui signifie qu'elles pourront être de retour pour la prochaine saison. « L'équipe ne sera pas à rebâtir au complet dès la saison prochaine. C'est très positif. »

Fait à noter, les deux filles des entraîneurs de l'équipe, Ariane Freynet-Gagné et Mylène Chabot, se retrouvent dans la formation. De l'avis de l'entraîneur-chef, les deux jeunes femmes forment un noyau très fort de l'équipe.

Ariane Freynet-Gagné est en 12e année. Il s'agit donc de sa dernière saison avec les Voyageurs du Collège Louis-Riel. Jean-Paul Gagné entraîne sa fille depuis qu'elle a sept ans. Rien n'est coulé dans le béton pour l'année prochaine, mais il indique qu'il suivra probablement sa fille où elle ira jouer. Il laisserait alors le poste d'entraîneur-chef à son collègue Richard Chabot, dont la fille Mylène sera en 12e année en septembre prochain.

Ariane Freynet-Gagné se montre un peu nostalgique en pensant au tournoi provincial. « C'est un tournoi qui marque vraiment la fin d'une époque, donc c'est un peu triste, mais en même temps, c'est vraiment bien de terminer sur une aussi bonne note. »

Elle ne sait pas encore de quelle façon se poursuivra sa carrière dans le basketball. Toutefois, une chose est certaine : elle ne veut pas arrêter. « Que ce soit en continuant à jouer si je fais partie de l'équipe à l'USB ou en tant qu'entraîneure, je vais rester impliquée. »



FINALES DE LA LIGUE SENIOR CARILLON

L'humilité de Guy St-Vincent

La grande finale des séries éliminatoires de la Ligue de hockey senior Carillon se poursuit cette semaine entre les Aces de Sainte-Anne et les Huskies de Steinbach. Le retour en force du gardien Guy St-Vincent a procuré une victoire importante au Aces, en ramenant la marge 2 à 1 dans cette série en quatre de sept.

À l'extérieur de la province pour des raisons professionnelles, Guy St-Vincent, qui en est à sa deuxième saison complète avec les Aces, a redonné le *momentum* à son équipe qui en avait grandement besoin. Le gardien de but reste humble malgré son impact évident : « Je ne peux pas dire que c'est moi qui ai gagné la partie. Les gars ont joué une bonne partie, tant en défense qu'en attaque. Et de toute façon, un gardien ne compte pas de buts. On a tous bien joué. »

Au moment de mettre sous presse, la partie de lundi à Steinbach n'était pas encore entamée. Les joueurs avaient eu une fin de semaine pour s'y préparer mentalement et physiquement. Kevin Lansard, l'entraîneur des Aces, explique que la situation est inhabituelle : « Normalement, on joue toutes les fins de semaine, c'est donc bien d'avoir ce temps-là pour relaxer et guérir tous les bobos accumulés. »

Le plus difficile sera pour l'équipe de Sainte-Anne de vaincre Steinbach sur leur propre territoire. Ils n'y sont pas encore arrivés cette saison. Guy St-Vincent est pourtant persuadé d'y arriver.

« On n'a pas eu de chance cette saison. Chaque fois, c'était soit parce qu'on a arrêté de jouer avant la fin de la partie, soit parce qu'on n'a pas suivi le plan de match. On sait ce qu'on a à faire pour les prochaines parties. »

Si les Aces ont réussi à égaliser la série le 14 mars, elle se poursuivra jusqu'au 18 mars.

M. M.

NÉCROLOGIES

Jeannette Marie Claire Durand



C'est avec profonde tristesse que notre famille annonce le décès de Jeannette Marie Claire Durand (née Sénécal) le vendredi 4 mars 2016 après une courte maladie imprévue.

Jeannette laisse dans le deuil son marie Alphonse, ses enfants Normand (Shelly) Durand, Paulette (Garry) Kosheluk, Alice (Robert) Roy, ses petit-enfants Crystal (Steve) Derworiz, Jonathan Durand, Carolyn Kosheluk, Mélanie, Carine et Josée Roy et son arrière petite-fille Aspen Derworiz. Elle laisse aussi dans le deuil son frère Maurice Sénécal, son beau-frère Charles Durand, ses belles-soeurs Germaine Durand, Georgette Durand, Suzanne Durand, Elida Ferguson et plusieurs neveux et nièces.

Jeannette a été précédée par ses parents André et Antonia Sénécal, ses beaux-parents Jean et Albertine Durand, son frère Roger Sénécal, ses soeurs Doris Verreault, Irène Grondin, Gertrude Rowan, ses beaux-frères Armand Durand, Léo Verreault, Norman Grondin et ses belles-soeurs Olive Sénécal et Jeannine Sénécal.

Jeannette est né le 1er juin 1936 à Kincaid, Saskatchewan. Elle aurait célébré son 80e anniversaire de naissance cette année. La famille Sénécal déménagea à Saint-Eustache, Manitoba et ensuite à Saint-Boniface lorsqu'elle était adolescente. Jeannette rencontra Alphonse en 1954 et ils se sont mariés le 13 octobre 1956. Ils auraient célébré 60 ans de mariage cet automne.

La famille étant très importante pour elle, Jeannette se dévoua à élever ses trois enfants. Elle adorait ammener ses enfants faire du camping et les appuyer dans leurs divers clubs, activités et sports. En plus, elle s'est portée volontaire à assister les clubs et les équipes en faisant la comptabilité, la couture de costumes ou toutes autres tâches qu'on lui demandait. Elle était très fière de ses petits-enfants et parlait d'eux souvent. Elle était très enchantée par la naissance de sa première arrière petite-fille l'automne passé. Jamais Jeannette n'oubliait de célébrer les anniversaires de tous ses proches, toujours avec un bon Jeannie's Cake.

Les enfants devenus adolescents, Jeannette retourna au travail dans la préparation des impôts, ce qu'elle a beaucoup aimé faire jusqu'à sa retraite en 2000. Elle demeura grande amie avec ses anciens collègues. Jeannette s'est toujours impliquée dans le bénévolat à travers les années. Plus récemment, elle était membre active du Club Éclipse et le Manitoba Prairie Quilters. Jeannette adorait passer du temps avec ses amies, à sortir pour le dîner, magasiner, jouer une bonne partie de cartes ou encore au bingo! Elle se plaisait à coudre et à tricoter des couvertures et afghans pour tous et chacun. On pouvait voir Jeannette toujours se promener avec son appareil photo à la main, prête à prendre des photos de ses proches. Elle créa à travers les années plusieurs albums photos pour chacun de ses enfants et ses petits-enfants! Dans les après-midi, Jeannette prenait une pause afin de regarder ses téléromans préférés ainsi que les joutes de ses chers Blue Jays. Jeannette et Alphonse n'aimaient rien de plus que de passer leurs weekends avec leurs divers amis à jouer aux cartes.

Elle demeura très active jusqu'à ce qu'elle se blesse suite à une chute à la maison. Elle a été admise à l'hôpital au début janvier et malheureusement n'a pas pu retourner à la maison. Les derniers temps ont été difficiles pour elle, Alphonse et la famille. Elle repose finalement en paix; nous avons notre propre ange au ciel qui s'occupera de nous.

Notre famille aimerait remercier très sincèrement le Dr Grzybowski ainsi que ses collègues au Centre de Santé Saint-Boniface pour leur compassion et leurs excellents soins prodigués à notre chère maman. Nous aimerions aussi remercier le personnel du 4B de l'Hôpital Saint-Boniface pour les soins offerts depuis début janvier et au 6AS pour les soins donnés durant ses deux derniers jours.

Une célébration en mémoire de Jeannette a eu lieu à l'église du Précieux-Sang, 200 rue Kenny, le 10 mars, 2016 à 10h30, présidée par l'abbé Marcel Carrière. Au lieu de fleurs, svp faire une offrande au Projet Laos coordonné par l'abbé Gérard Dionne. Vous pouvez adresser vos dons à la Paroisse Cathédrale et mentionnantProjet Laos ».

Direction des funérailles :
E.J. COUTU & CO. FUNERAL DIRECTORS
680 rue Archibald
204-253-5086



Liliane Boily (née Freynet)



C'est avec regret que les enfants de Liliane Boily vous font part du décès de leur mère. C'est après plusieurs années de maladie que Liliane nous a quittés le 6 mars 2016 entourée de sa famille. Elle laisse dans le deuil ses enfants Carmelle (Philippe), Gérald, Pierrette (Deborah), Carole (Karen), Lynne et Bertrand; ses petits-enfants Pierric, Josée-Anne (Tim), Chloé (Brad), Matthieu (Sami), Alana (Jean-Paul), Hugo, Simon, Julien et ses arrière-petits-enfants Bradley, Dominic et Malissa. Elle laisse aussi dans le deuil trois de ses sœurs, Lucile, Béatrice (Georges) et Yolande, son beau-frère Marcien (Denise) et sa belle-sœur Jeanette (Euclide) ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins et cousines.

Elle fut précédée dans la mort par son père Édouard Freynet, sa mère Rosa Laurencelle, son époux Alphonse, son frère Gérald et ses sœurs Denise (Alphonse) et Fabiana (Arthur).

Née à Sandilands en 1929, Liliane était la troisième d'une famille de sept enfants. Elle contribua de façon très concrète aux tâches qui permettaient de subvenir aux besoins de la famille. En tant qu'adolescentes, Liliane et Denise accompagnaient leur père dans la forêt pour faire la coupe du bois destiné au marché de Winnipeg. Après le décès d'Édouard, la famille déménagea à La Broquerie pour se consacrer au Freynet Café qui était devenu le gagne-pain de la famille. En ce lieu, Liliane rencontra Alphonse, qui se faisait un plaisir de la courtiser au comptoir lorsqu'elle y travaillait. Le 1er juillet 1950, date de l'anniversaire de Liliane, ils se marièrent en l'église Saint-Joachim de La Broquerie. C'est à partir de 1955 que se succédèrent les naissances de leurs six enfants.

Lorsque la Caisse populaire était logée dans le salon de la demeure familiale, Liliane en acceptait la responsabilité entière durant les absences d'Alphonse. Elle se dévouait à sa communauté et à sa paroisse. Au cours de nombreuses années, elle était parmi ceux qui se portaient bénévoles pour assurer la comptabilité des offrandes à la messe. Elle fit partie du groupe de femmes qui préparaient fidèlement le goûter offert après les funérailles des paroissiens et elle confectionnait des biscuits et des pâtisseries pour des collectes de fonds.

En dépit d'une scolarité de dixième année, elle ne craignait pas d'entreprendre des lectures de tous les niveaux. Notre mère était une femme très politisée, à l'affût de l'actualité régionale, nationale et internationale. Elle était une inconditionnelle de l'émission *Power and Politics*. Il s'en suivait un engagement politique concret : elle était toujours prête à écrire des lettres pour Amnistie Internationale; de plus, elle assistait sans faute à l'AGA de la SFM tous les ans jusqu'à ce que sa santé ne le lui permette plus. Elle valorisait la langue française, la culture et le patrimoine franco-manitobains, fiertés qu'elle a transmises à ses enfants.

Toute sa vie, Liliane fit preuve d'une foi inébranlable, portant une dévotion spéciale au Sacré-Cœur, à la sainte Vierge et au Padre Pio. Elle lisait quotidiennement des passages de *L'Ange de Tobie* du frère Bernard-Marie. Toujours, elle montra un dévouement sans équivoque à son époux, ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants et ses sœurs. Cuisinière hors pair, Liliane adorait préparer de délicieux repas et prenait un grand plaisir de voir ses invités déguster ses confections savoureuses, en particulier son sucre à la crème et ses tartelettes au beurre.

La famille désire remercier sincèrement le Docteur Richard Duval qui a prodigué avec gentillesse les soins de santé à notre mère pendant de nombreuses années.

Les funérailles ont eu lieu le jeudi 10 mars 2016 en l'église Saint-Joachim de La Broquerie. La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Birchwood.



CHRONIQUE RELIGIEUSE

GEORGES DRUWÉ

La joie est grande au ciel…

Le chrétien, membre à part entière de la communauté humaine, est soumis aux réalités quotidiennes propres au déroulement des affaires humaines. Mais il chemine, en même temps, au rythme d'un calendrier d'un tout autre ordre. Le cycle liturgique amène le croyant à célébrer des réalités de nature divine. Il est interpellé au fil de l'année par les différentes dimensions, toutes aussi engageantes, de sa vie de foi. Une de ces dimensions, que l'on retrouve tout au long de ce calendrier liturgique est l'attitude pénitentielle qui sous-tend toutes ses liturgies. Le temps du carême en particulier l'invite à l'expérience de cette composante de son être chrétien en le conduisant au cœur de la célébration Pascale. C'est une dimension vécue plus intensément en cette période, mais elle imprègne toutes les pages de notre histoire du salut. Elle est au centre de notre relation avec Dieu.

L'histoire du salut nous révèle que Dieu désire avoir une relation d'amitié avec les humains. Mais ceux-ci, par la faute de leur premier père, sont pécheurs au plus profond de leur être, de telle sorte que leur réponse filiale à Dieu doit comporter une attitude pénitente. RM 7,20 Nous pouvons facilement comprendre ce qu'est une attitude pénitente puisque celle-ci n'est pas étrangère à nos agissements humains. En effet, les interactions dans le quotidien de nos vies peuvent inclure à l'occasion des infidélités, mensonges, tricheries, insultes, et j'en passe, qui sont sources d'injures et de bris de relations, d'autant plus intenses et blessantes quand elles impliquent des êtres proches.

Nous savons aussi que de telles blessures ne peuvent être soulagées que par un repentir sincère accompagné d'une promesse de changement. Il arrive à l'occasion que nous soyons témoins de telles expressions de repentir et d'engagements à un redressement étalées au grand jour quand, par exemple, une hypocrisie est commise par un personnage connu et devient chose publique. Alors que ces aveux peuvent être signes d'un véritable remords, ils ne sont pas nécessairement bien reçus par la personne lésée ni, bien souvent, récompensés par le pardon.

Dans ces expériences vécues au niveau humain, nous reconnaissons la similarité des interactions avec celles d'Israël dans ses relations avec Yahvé telles que relatées dans les livres saints. Mais nous en reconnaissons aussi les différences, différences qui sont d'un autre ordre parce qu'elles touchent les communications de l'humain avec le divin. Dans les deux cas, nous notons que le pécheur infidèle adopte une attitude de pénitent. Cette attitude se concrétise en des gestes propres à qui recherche le pardon. Le pécheur reconnaît son infidélité, il éprouve un repentir sincère. Il avoue sa faute et traduit son repentir en des attitudes et des actions, intérieures comme extérieures, qui témoignent de son regret. Mais l'aspect le plus fondamental de ce cheminement pénitentiel est celui que l'apôtre Paul appelle la *metanoia*, la conversion du cœur, le retournement total de l'humain vers la Face de Dieu. C'est de ce changement de cœur que les prophètes Jean-Baptiste et Jésus ont parlé quand ils ont sans cesse proclamé : « Repentez-vous! ».

Mais dans cette démarche pénitentielle, on peut noter des dimensions qui sont le propre de l'amour de Dieu. Celles-ci sont bien illustrées dans les paraboles de l'enfant prodigue et de la brebis perdue. D'abord, nous voyons que la recherche de réconciliation avec le pécheur est toujours initiée par Dieu. Dieu veut rétablir son amitié avec sa créature infidèle, mais toujours très aimée, et Il se tient les bras ouverts pour son retour. Il ne veut perdre aucune de ses brebis. Si dans les relations humaines la démarche pénitentielle sincère n'aboutit pas toujours au pardon, par contre la poursuite du fils prodigue par Dieu, elle, est sans relâche et Son pardon est toujours assuré. Enfin, le chrétien peut être étonné, comme l'a été le fils aîné de la parabole, combien le retour pénitentiel peut créer de joie au ciel comme l'atteste ce mot de Jésus : « Qu'il y aura plus de joie au ciel, pour un seul pécheur qui se repent que pour 99 justes qui n'ont pas besoin de repentir. » Luc 15,7.

Le carême est un cheminement, celui du pénitent qui se dirige vers la célébration de la liturgie du salut, du pardon, du mystère Pascal. Le Christ prend sur lui le péché du monde et s'offre en sacrifice de réparation. Ainsi l'intimité avec Dieu, qui n'a pas été acquise grâce aux œuvres humaines malgré les interminables sacrifices d'animaux et autres de l'Ancien testament, est maintenant rétablie par l'entreprise de l'Agneau pascal, cet homme-Dieu Sauveur. Le carême, temps de pénitence, débouche sur la Joie de la Résurrection et sur la célébration de l'amitié entre ciel et terre, qui est la réalité vécue par les enfants de Dieu. L'ordre de la création est ainsi rétabli grâce à l'expiation du nouvel Adam.

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures au site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

COMMUNAUTAIRE

SAINT-LAURENT EN PLEIN CONCOURS *KRAFT HOCKEYVILLE*

Toute une communauté mobilisée

Une chose était certaine au moment de passer sous presse. Le village de Saint-Laurent était assuré de recevoir un prix de 25 000 $ qui servira à des rénovations très attendues dans son aréna. Dans le cadre du concours *Kraft Hockeyville 2016*, la communauté francophone s'est en effet glissée parmi les 10 finalistes.

Mathieu **MASSÉ**
presse1@la-liberte.mb.ca

Le concours *Kraft Hockeyville* permet depuis 10 ans à des petites communautés à travers le Canada de faire perdurer leur passion pour le hockey. En 2016, Saint-Laurent est la seule communauté représentant le Manitoba à se retrouver dans les 10 premières places. Wendy Scharf, la présidente de l'association de hockey mineur de Saint-Laurent, et le vice-président, Greg Morden, sont « très excités » par la nouvelle annoncée le 5 mars.

Pourtant, le plus gros du travail commençait à partir de l'annonce du top 10. Les 10 candidats au grand prix ont été sélectionnés par les organisateurs du concours, mais c'est le public qui votera pour les autres gagnants. Dans la première période de vote, qui s'est déroulée les 13 et 14 mars, une communauté de l'Est et une de l'Ouest ont été élues pour la grande finale, laissant les huit autres avec un prix de 25 000 $ chacune. Cet argent sera utilisé pour effectuer des rénovations importantes dans la majorité des cas.

Les résultats du premier vote seront annoncés le samedi 19 mars, lors de l'émission *Hockey night in Canada* sur CBC.

Dès le lendemain de l'annonce, les deux dernières communautés concurrentes se disputeront le vote du public les 20 et 21 mars. Les grands gagnants auront l'honneur d'être les hôtes d'une partie hors-concours de la Ligue nationale de hockey et gagneront le titre de *Kraft Hockeyville* 2016 ainsi que 100 000 $ en argent. La deuxième place obtiendra aussi un chèque de 100 000 $.

En visitant l'aréna de Saint-Laurent, il est facile de comprendre ce que voulaient dire les organisateurs quand ils indiquaient sur le site Web du concours : « Notre patinoire se meurt et a besoin, pour survivre, d'une aide qui dépasse la capacité de notre communauté. » Les besoins sont visibles à l'œil nu : le samedi 12 mars, alors même que la surfaceuse nettoyait la glace, on pouvait apercevoir des morceaux de neige et de glace qui tombent du plafond.

Rencontrée lors du tournoi de hockey organisé pendant le festival Manipogo, Wendy Scharf affirme que les derniers travaux effectués à l'aréna de Saint-Laurent remontent à plusieurs années. « Le toit a été refait à la suite des inondations de 2011, mais ce sont les assurances qui avaient payé pour ces réparations. On voit bien que ça n'a pas été effectué correctement. »

Elle ajoute que le système de réfrigération de la glace est aussi relativement récent. Mais du même souffle, elle révèle que l'organisation du tournoi a eu des sueurs froides seulement quelques jours avant l'évènement. « La machine s'est brisée il y a seulement quelques jours et on a dû en faire venir une d'urgence de Toronto par avion. Ça a coûté 1 500 $. On n'est pas censé dépenser pour ces choses-là, ce n'est pas de l'argent qu'on a. »

Greg Morden assure travailler très fort avec ses collègues de l'association de hockey mineur de Saint-Laurent pour promouvoir sa candidature et « faire mousser le vote ». « La difficulté avec ce concours est que n'importe qui peut voter autant de fois qu'il veut. Dans les années passées, les gagnants ont réuni des dizaines de gens avec leurs ordinateurs pour voter sans arrêt pour une très longue période. Ici c'est un peu dur d'en faire autant. »

Lundi, Wendy Scharf indiquait avoir plusieurs personnes qui votaient sans relâche « plusieurs centaines de fois » toute la journée. Le vice-président de l'association de hockey mineur de Saint-Laurent affirmait, quelques heures avant le début du vote, que l'école communautaire Aurèle-Lemoine leur apportait son aide en mettant des ordinateurs à leur disposition.



photo : Mathieu Massé

Wendy Scharf, la présidente de l'Association de hockey mineur de Saint-Laurent, rappelle que les derniers travaux effectués dans leur aréna remontent à 2011.

COLLES ET BRICOLES - RÉPONSE



Ne t'offusque pas, Eddy, mais vous, les hommes, on dirait que vous ne savez pas comment chercher les **articles** quand vous faites **l'épicerie**.

L'expression *le prendre personnel* est un calque de *take it personal*.

En français, *item* est utilisé exclusivement dans les domaines de la linguistique et de la psychologie.

L'expression *faire l'épicerie* doit être au singulier.